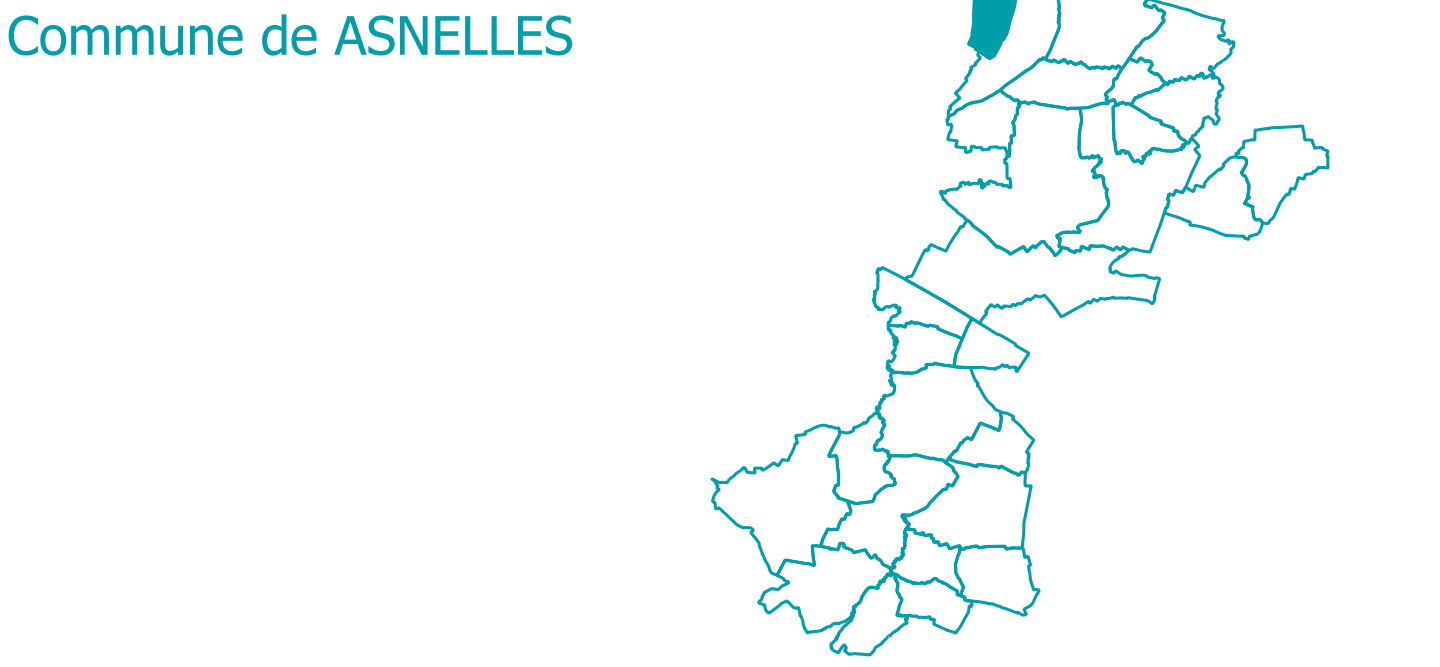


PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau



PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

N 0 100 200 m

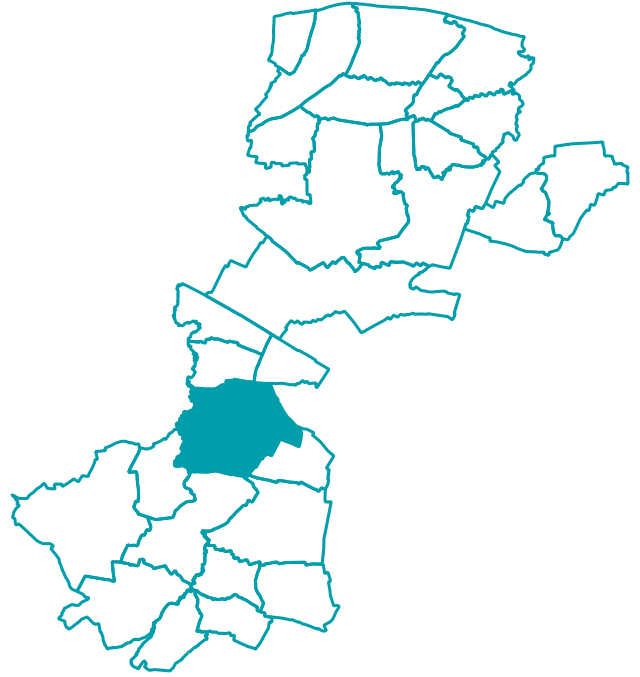
Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO, DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

- Cours d'eau
- SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES**
Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)
 - Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols
 - Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols
 - Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante
- SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBORDEMENT DES COURS D'EAU**
 - Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau

Commune de AUDRIEU



PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

N

0100200 m

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO,
DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

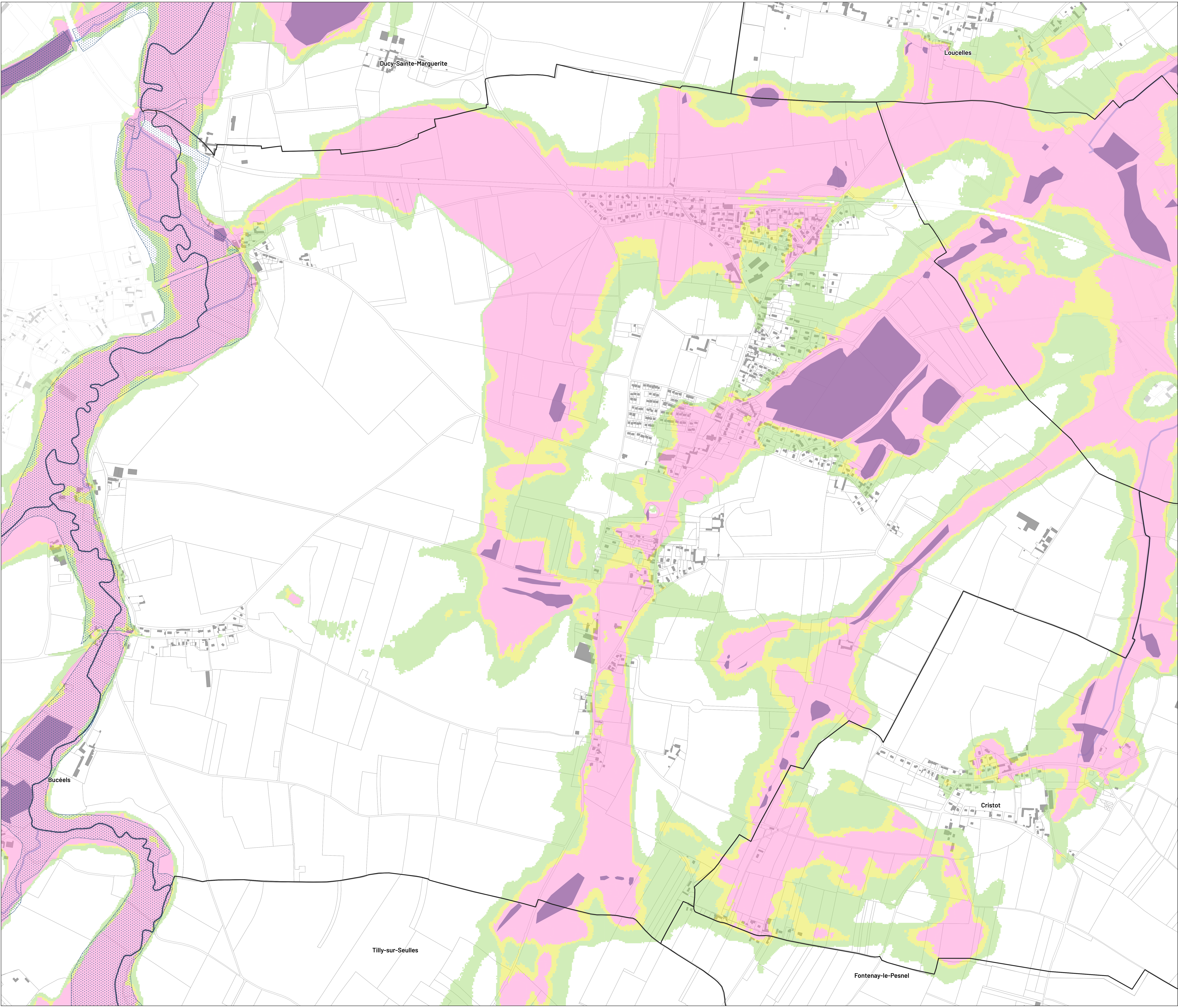
Cours d'eau

SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES

- Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)
- Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols
 - Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols
 - Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante
 - Zones de débordement constaté des nappes

SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBORDEMENT DES COURS D'EAU

- Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau

Commune de BANVILLE

PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

N 0 100 200 m

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO, DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

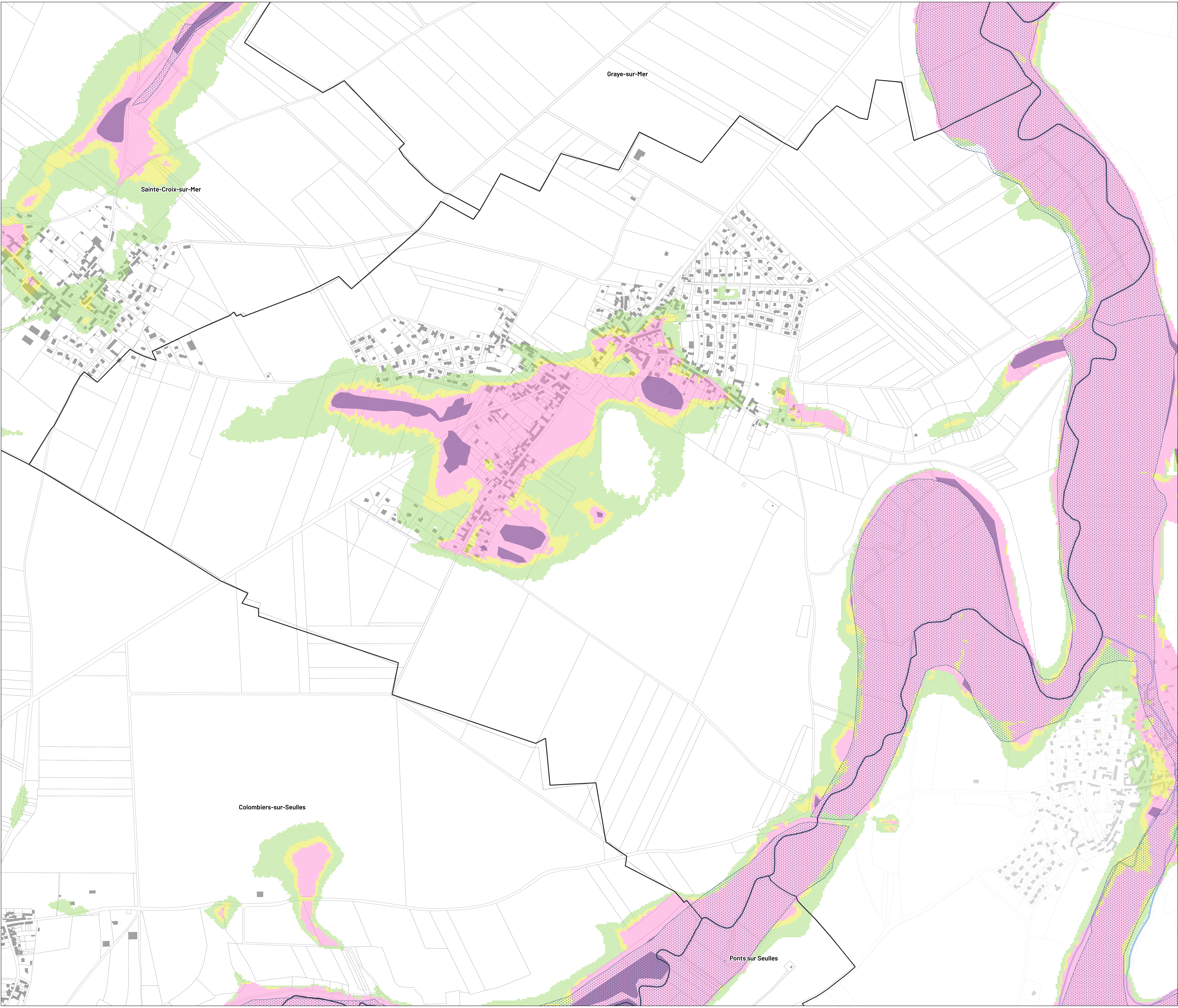
Cours d'eau

**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES**
Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)

- Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols
- Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols
- Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante
- Zones de débordement constaté des nappes

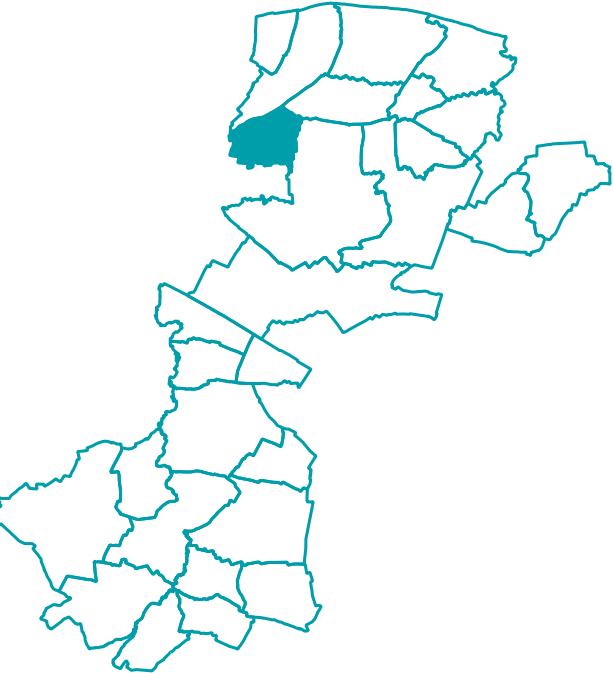
**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBOREMENT DES COURS D'EAU**

- Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau

Commune de BAZENVILLE



PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

N 0 100 200 m

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO, DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES

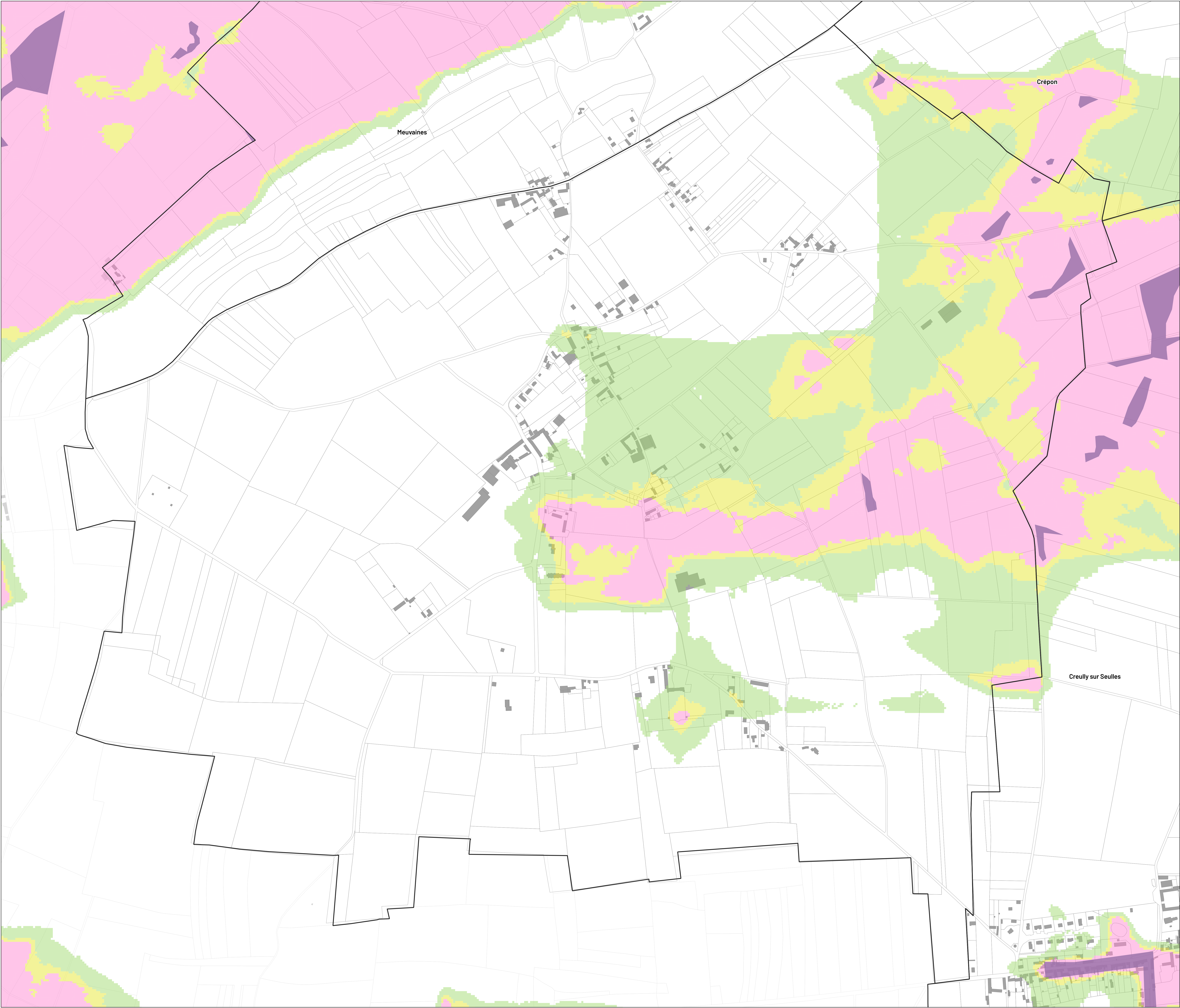
Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)

Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols

Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols

Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante

Zones de débordement constaté des nappes



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau

Commune de BENY-SUR-MER

PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

N 0 100 200 m

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO, DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

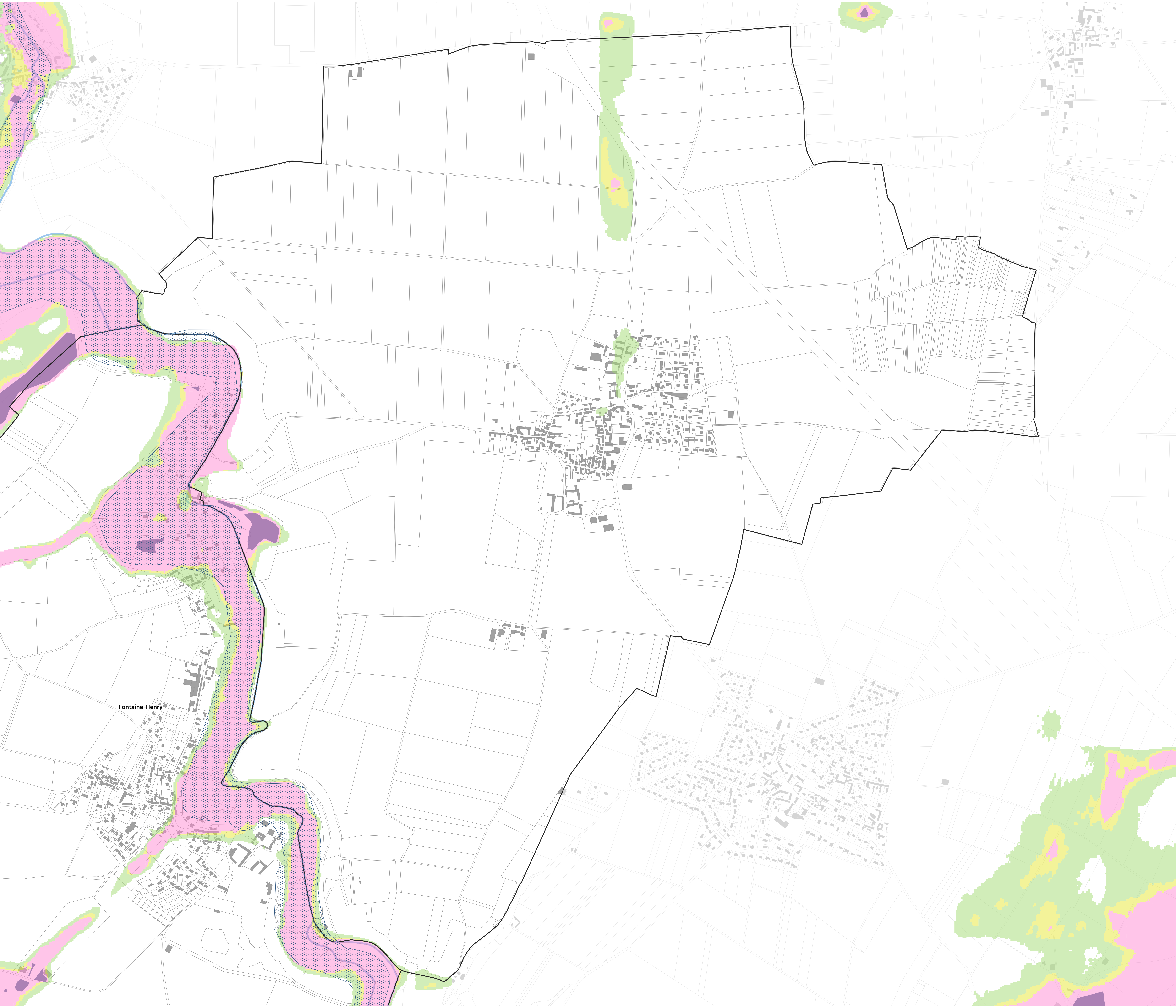
Cours d'eau

**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES**
Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)

- Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols
- Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols
- Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante
- Zones de débordement constaté des nappes

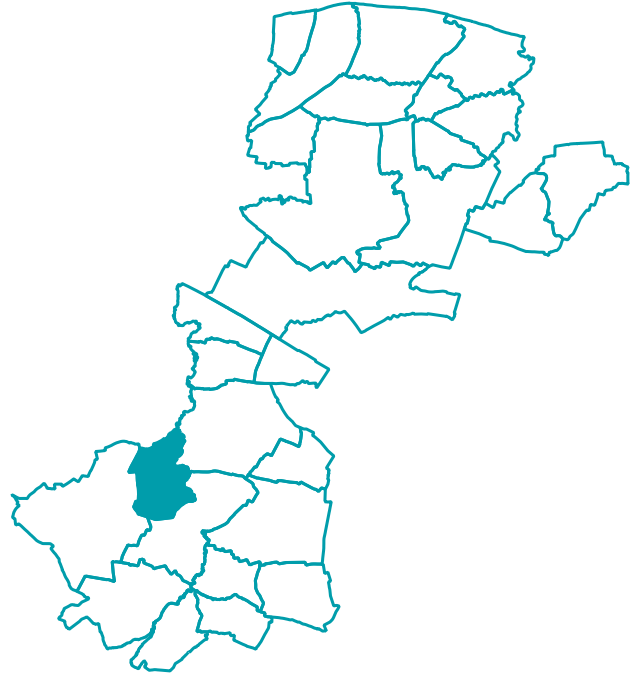
**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBORDEMENT DES COURS D'EAU**

- Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau

Commune de BUCEELS



PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO, DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

N 0 100 200 m

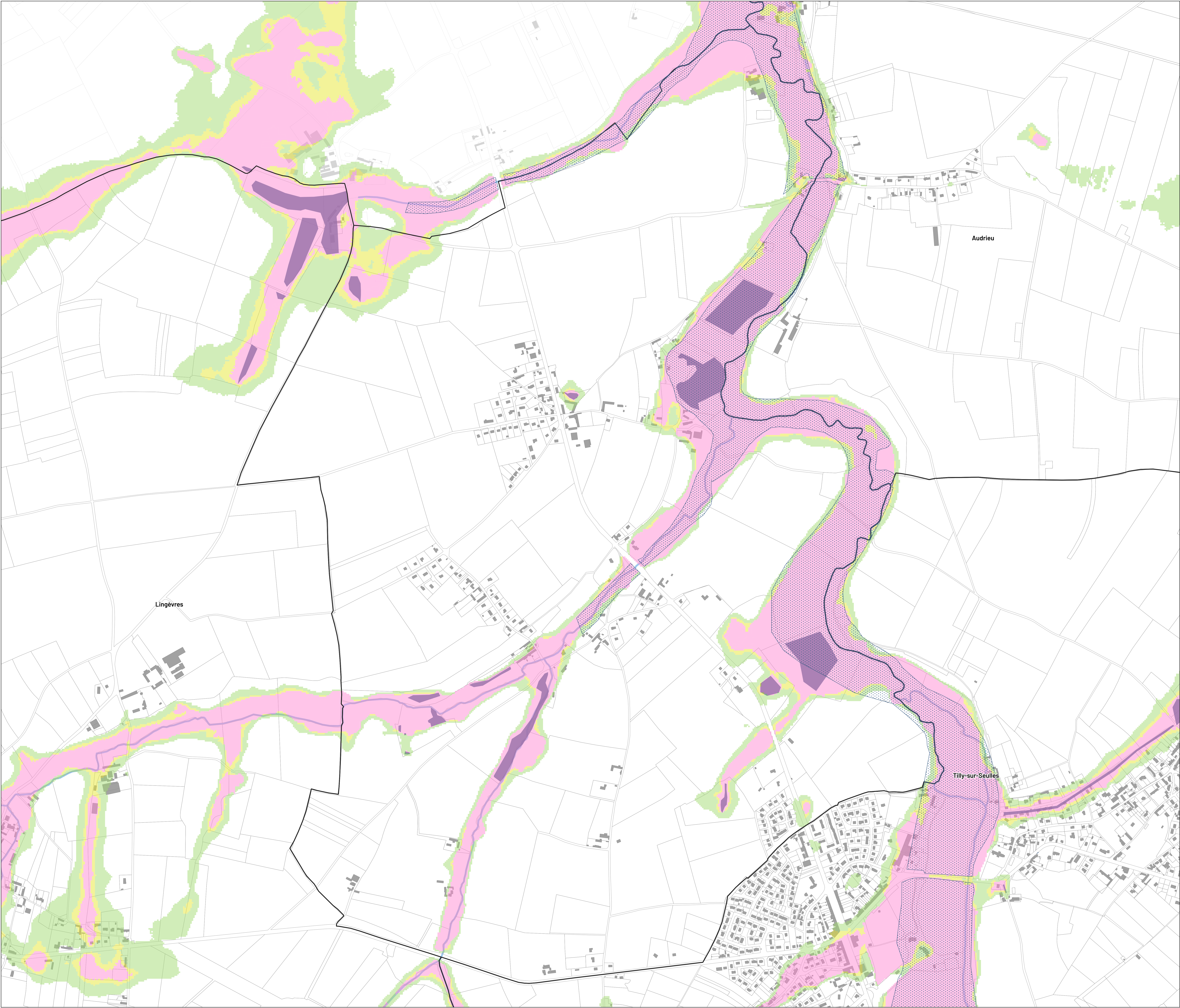
Cours d'eau

SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES

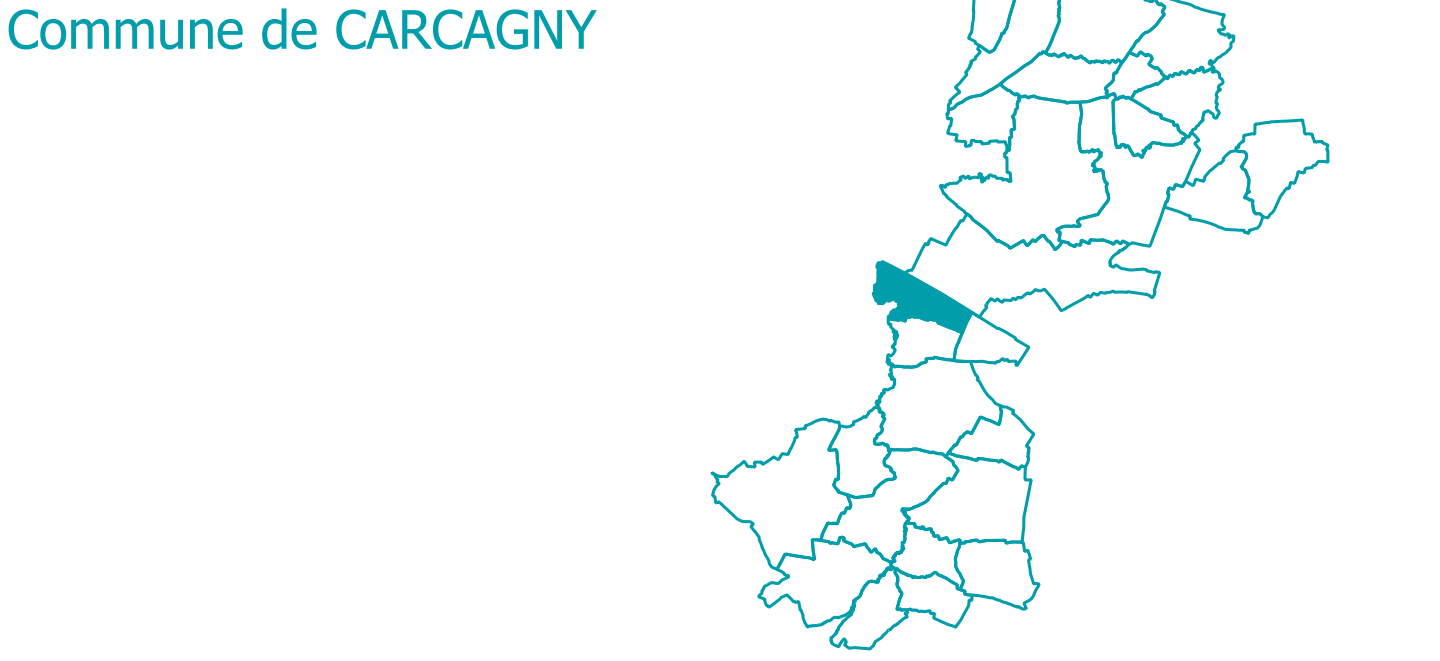
- Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)
- Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols
 - Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols
 - Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante
 - Zones de débordement constaté des nappes

SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBORDEMENT DES COURS D'EAU

- Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau



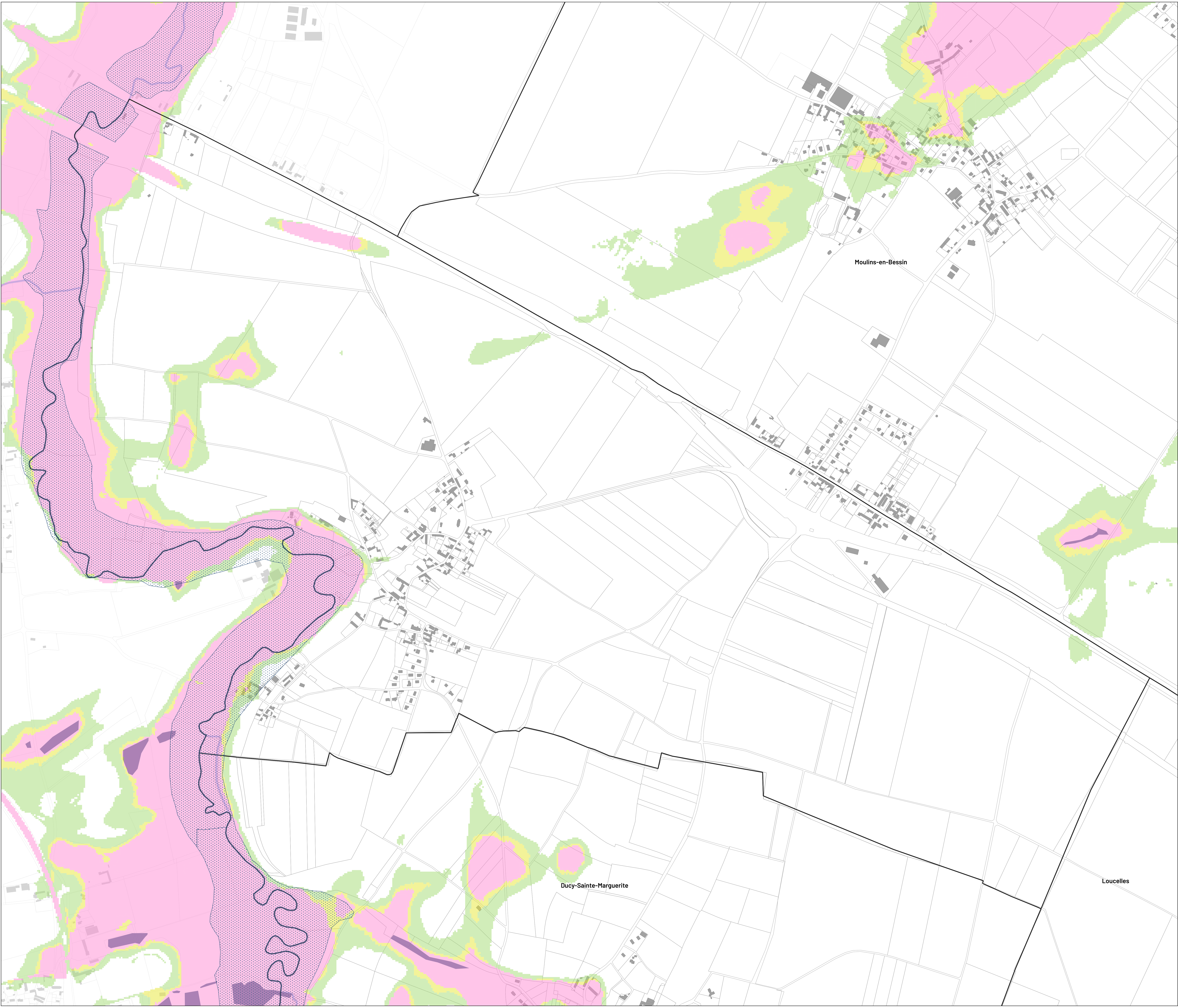
PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO,
DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

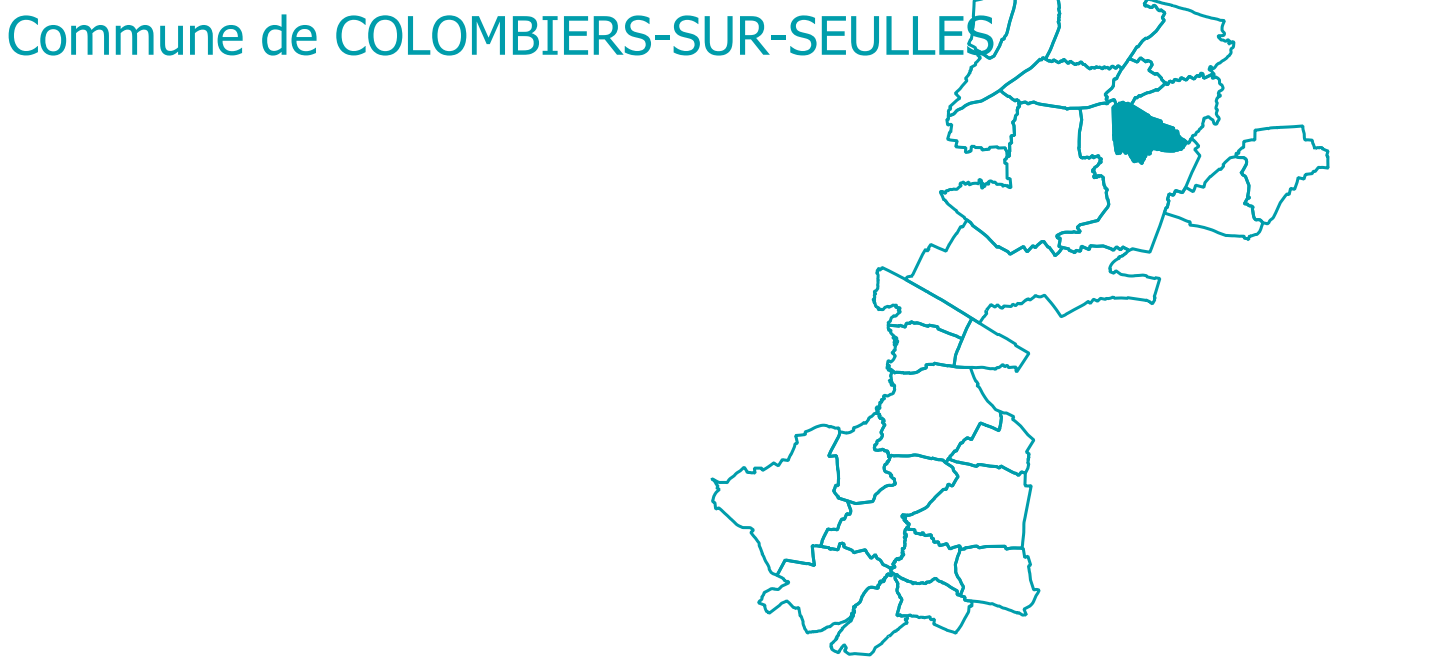
N

0100200 m

- Cours d'eau
- SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES**
- Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)**
- Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols
- Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols
- Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante
- SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBOREMENT DES COURS D'EAU**
- Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau



PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

N

0100200 m

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO, DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

Cours d'eau

**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES**

Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)

Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols

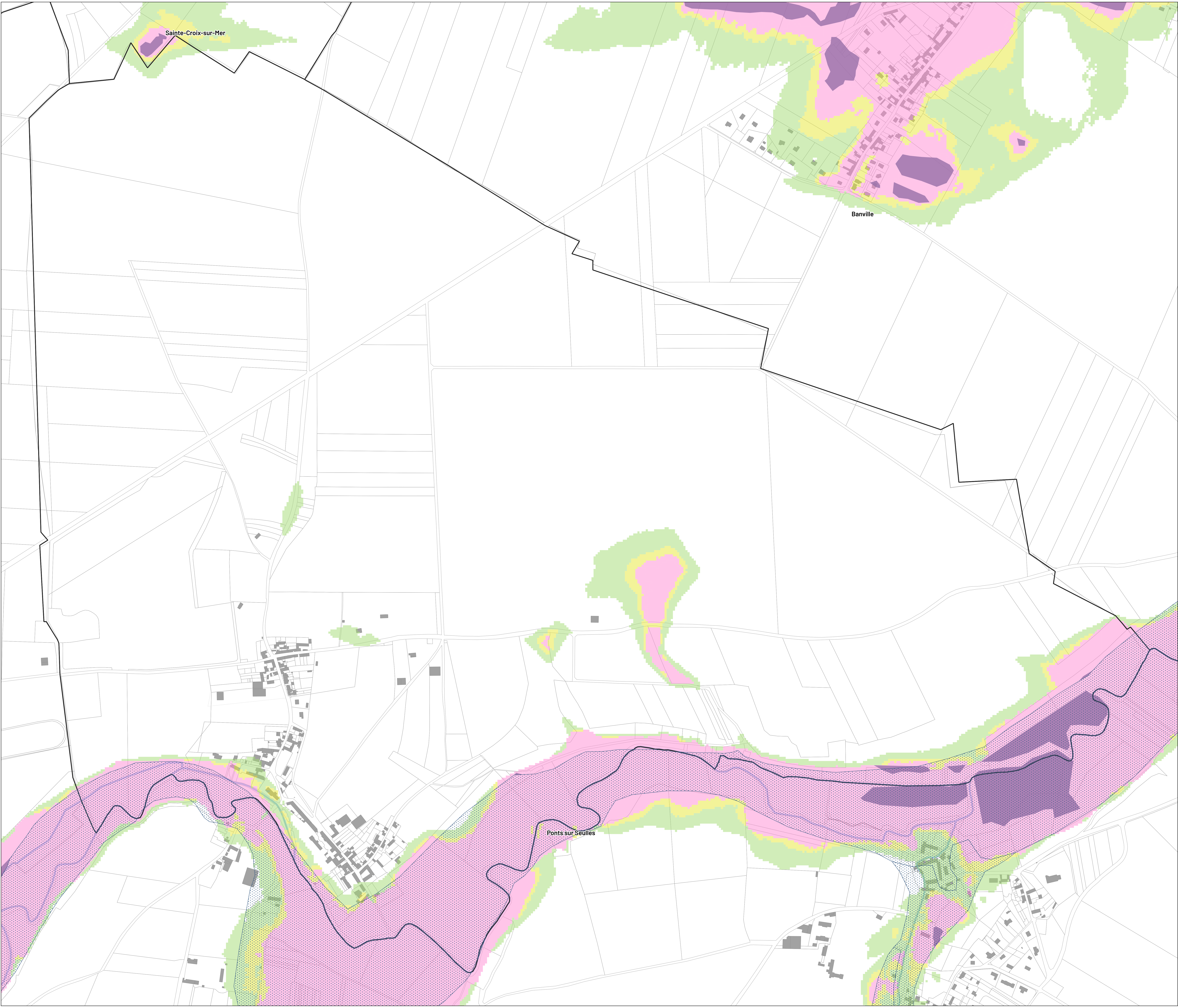
Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols

Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante

Zones de débordement constaté des nappes

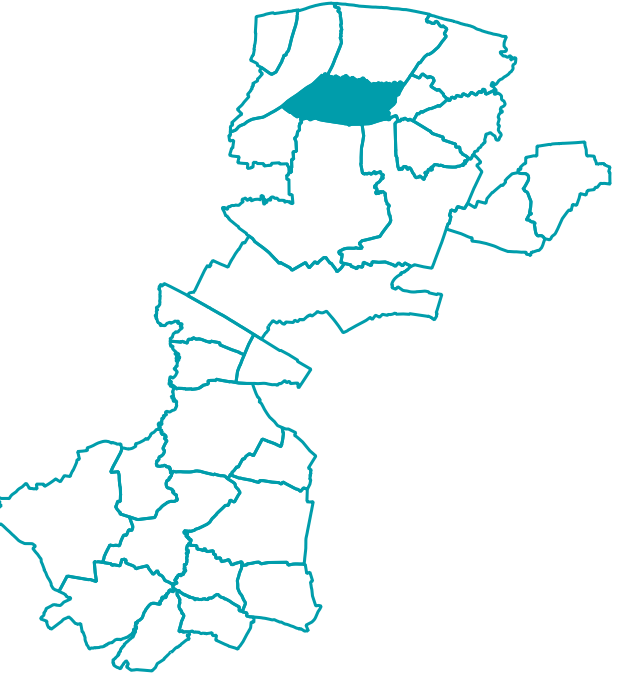
**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBOREMENT DES COURS D'EAU**

Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau

Commune de CREPON



PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO,
DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

N 0 100 200 m

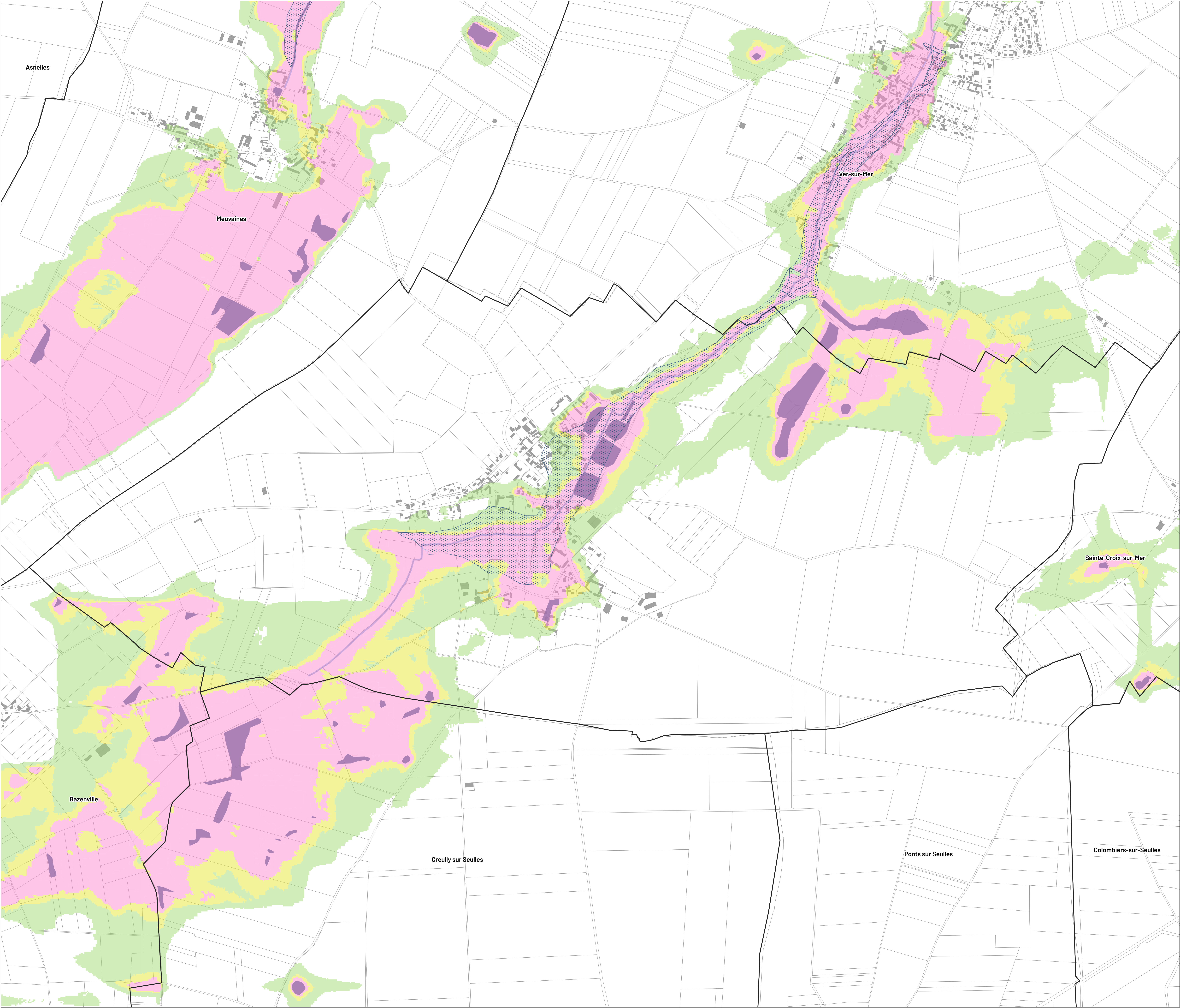
Cours d'eau

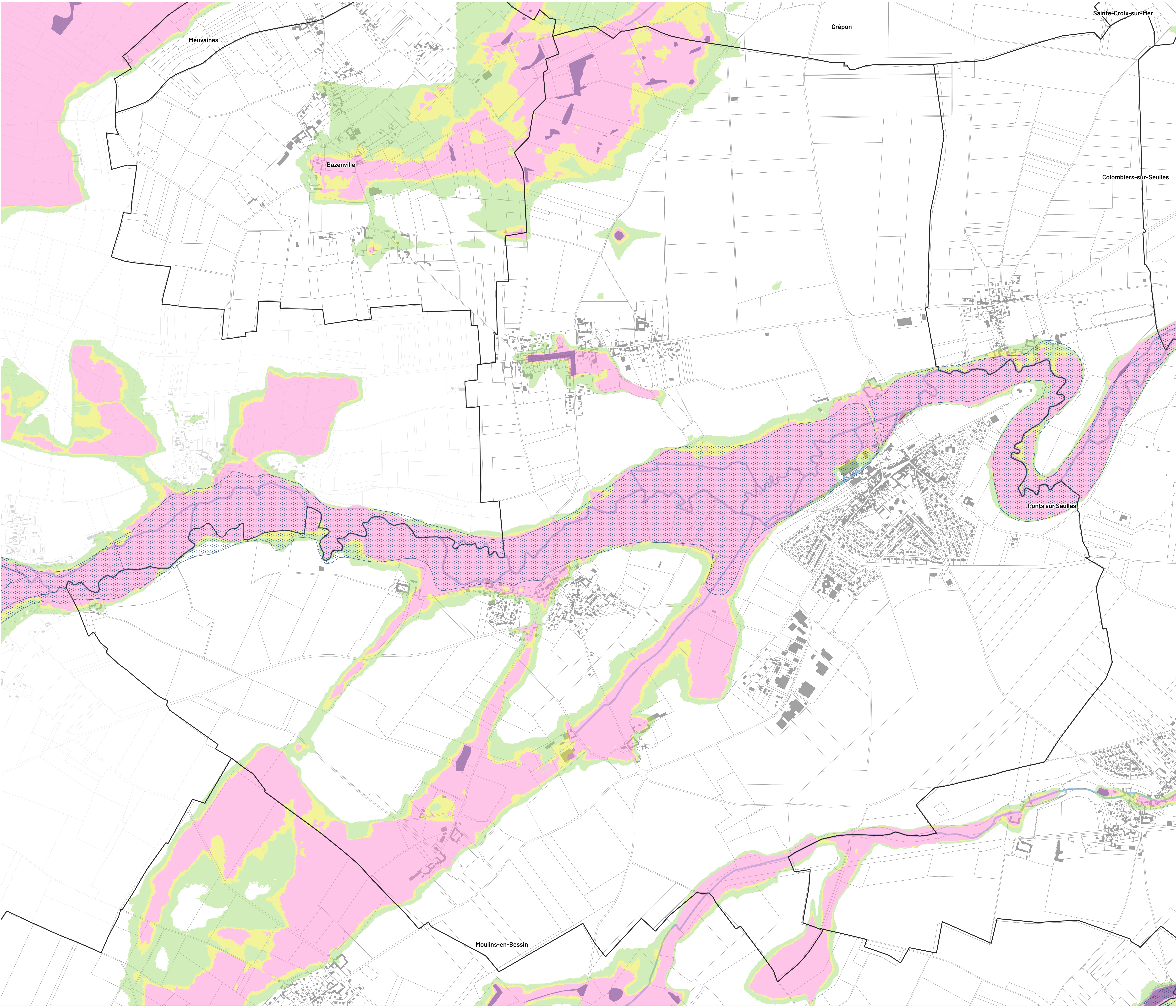
SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES

- Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)
- Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols
 - Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols
 - Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante
 - Zones de débordement constaté des nappes

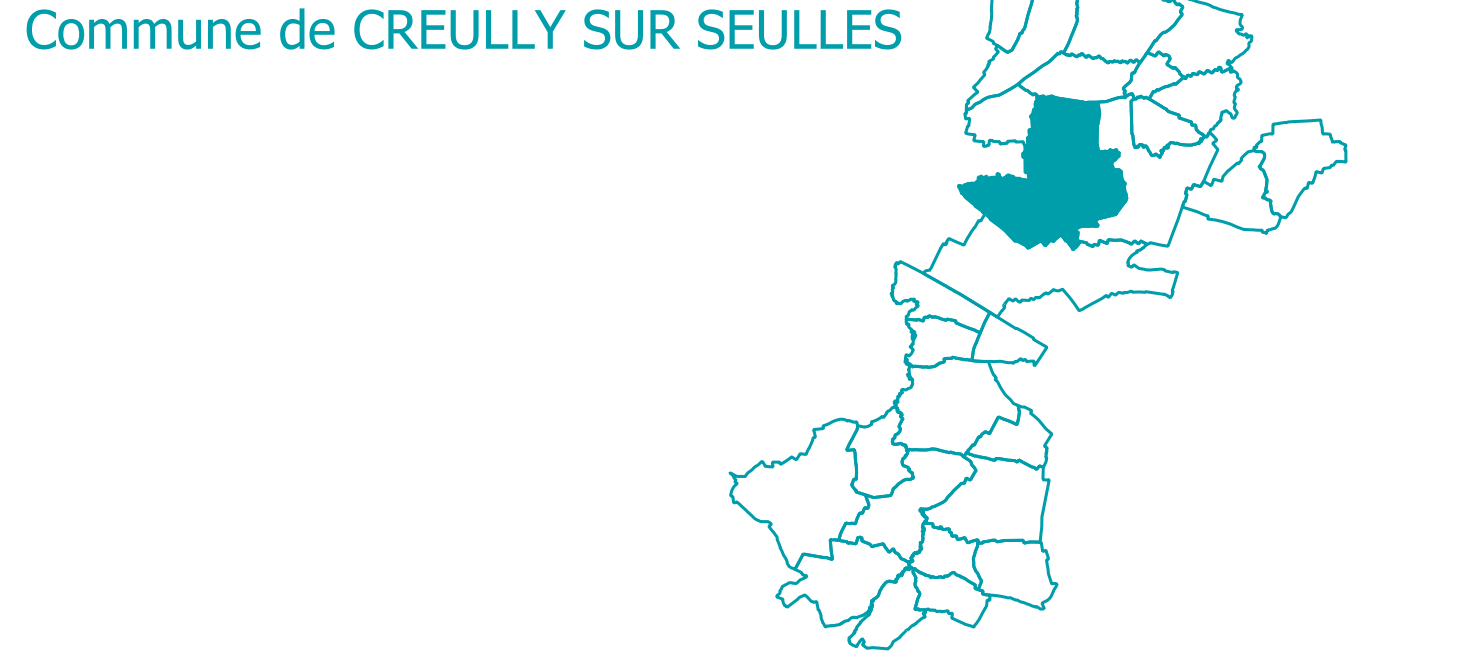
SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBORDEMENT DES COURS D'EAU

- Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)





PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau



PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

N 0 100 200 m

Sources : Cadastre DGI - IGN © BD-TOPO, DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

- Cours d'eau
- SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES**
- Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)**
- Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols

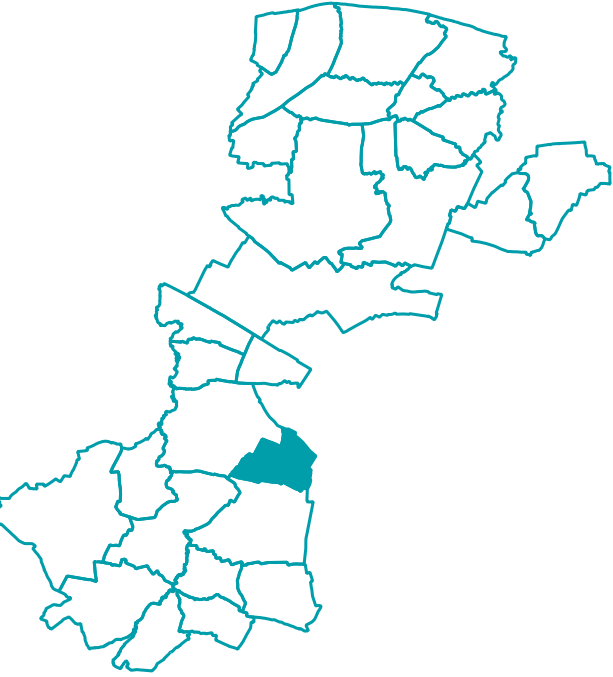
Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols

Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante

Zones de débordement constaté des nappes
- SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBORDEMENT DES COURS D'EAU**
- Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau

Commune de CRISTOT



PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

N

0100200 m

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO,
DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

Cours d'eau

**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES**

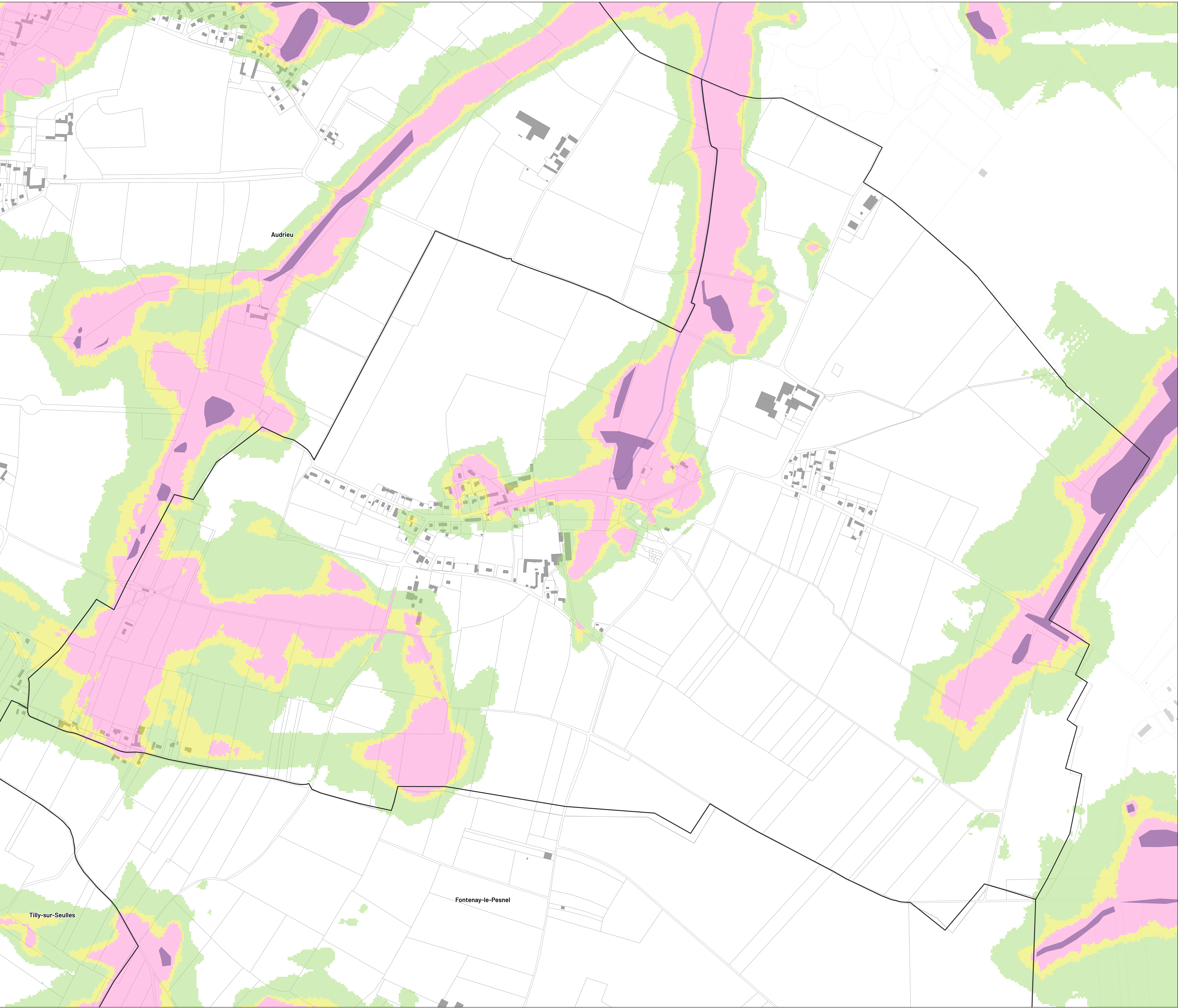
Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)

Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols

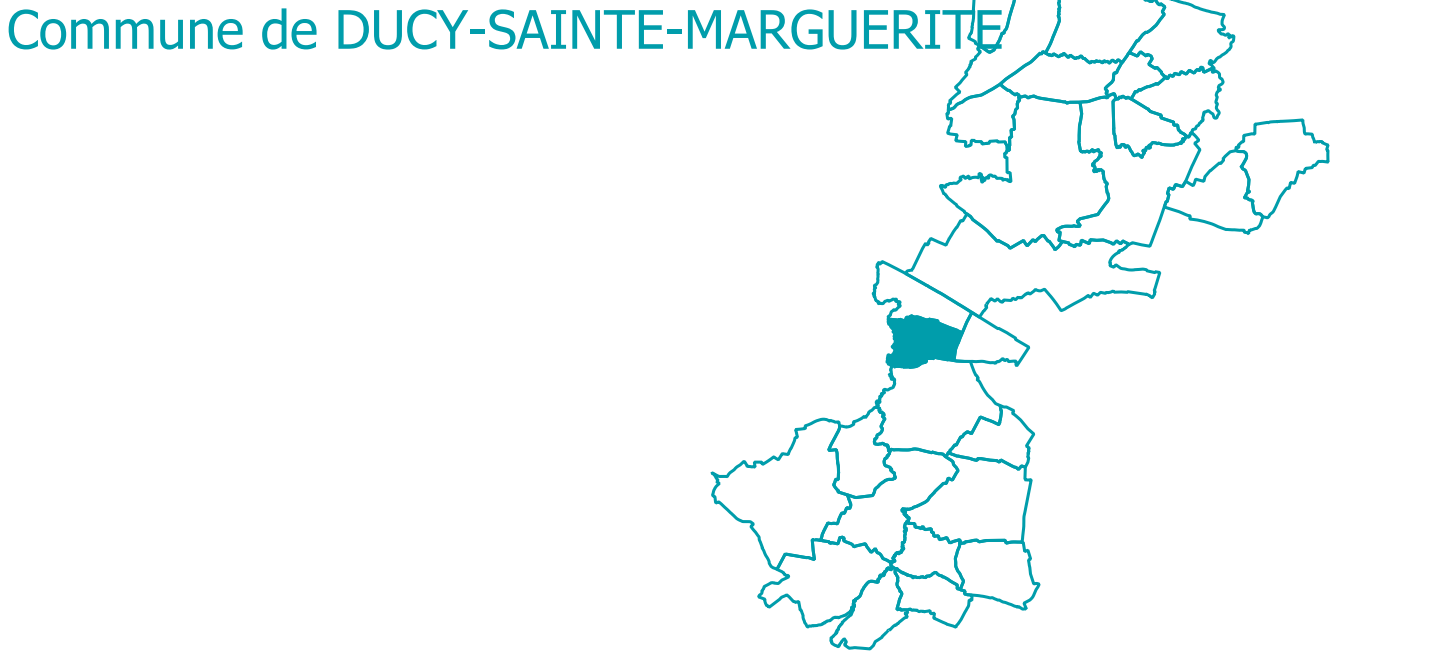
Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols

Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante

Zones de débordement constaté des nappes



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau



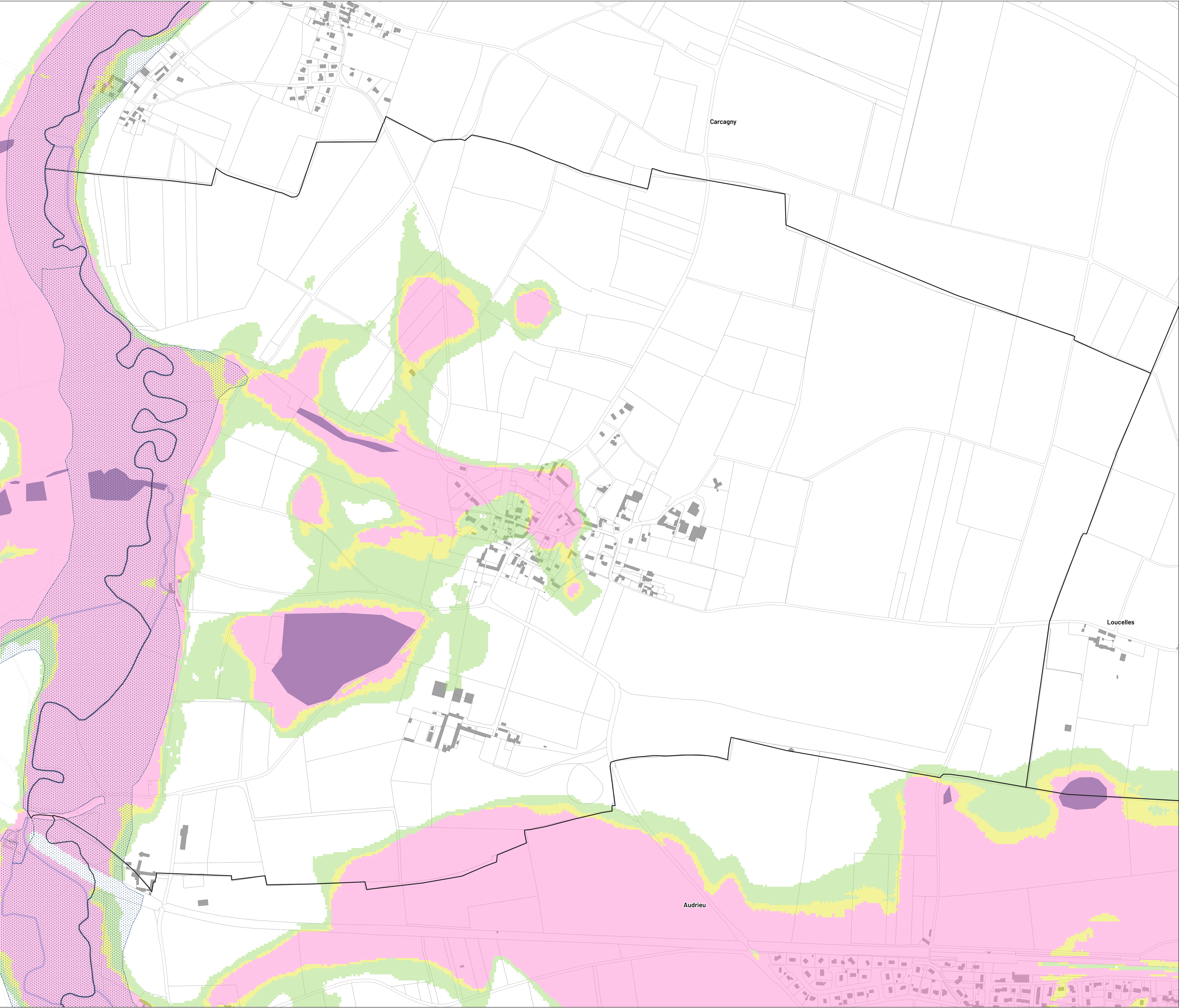
PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

N

0100200 m

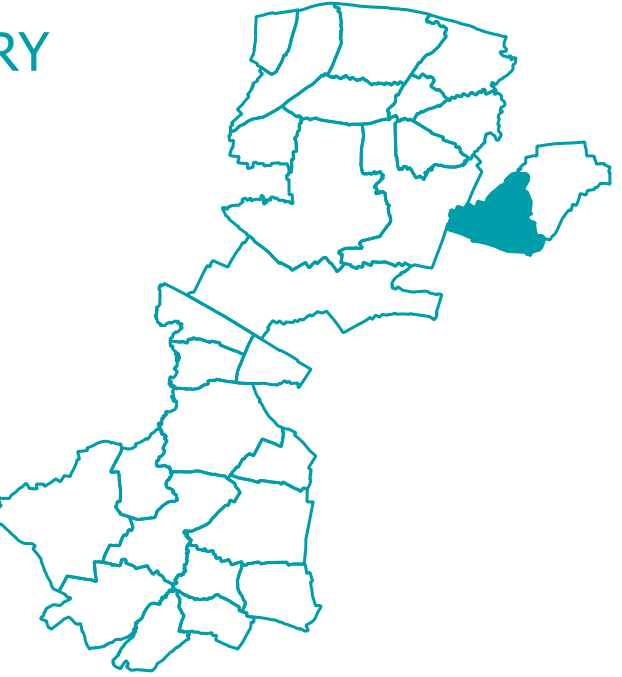
Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO,
DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

- Cours d'eau
- SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES**
- Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)**
- Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols
- Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols
- Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante
- Zones de débordement constaté des nappes
- SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBOREMENT DES COURS D'EAU**
- Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau

Commune de FONTAINE-HENRY



PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO,
DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

N 0 100 200 m

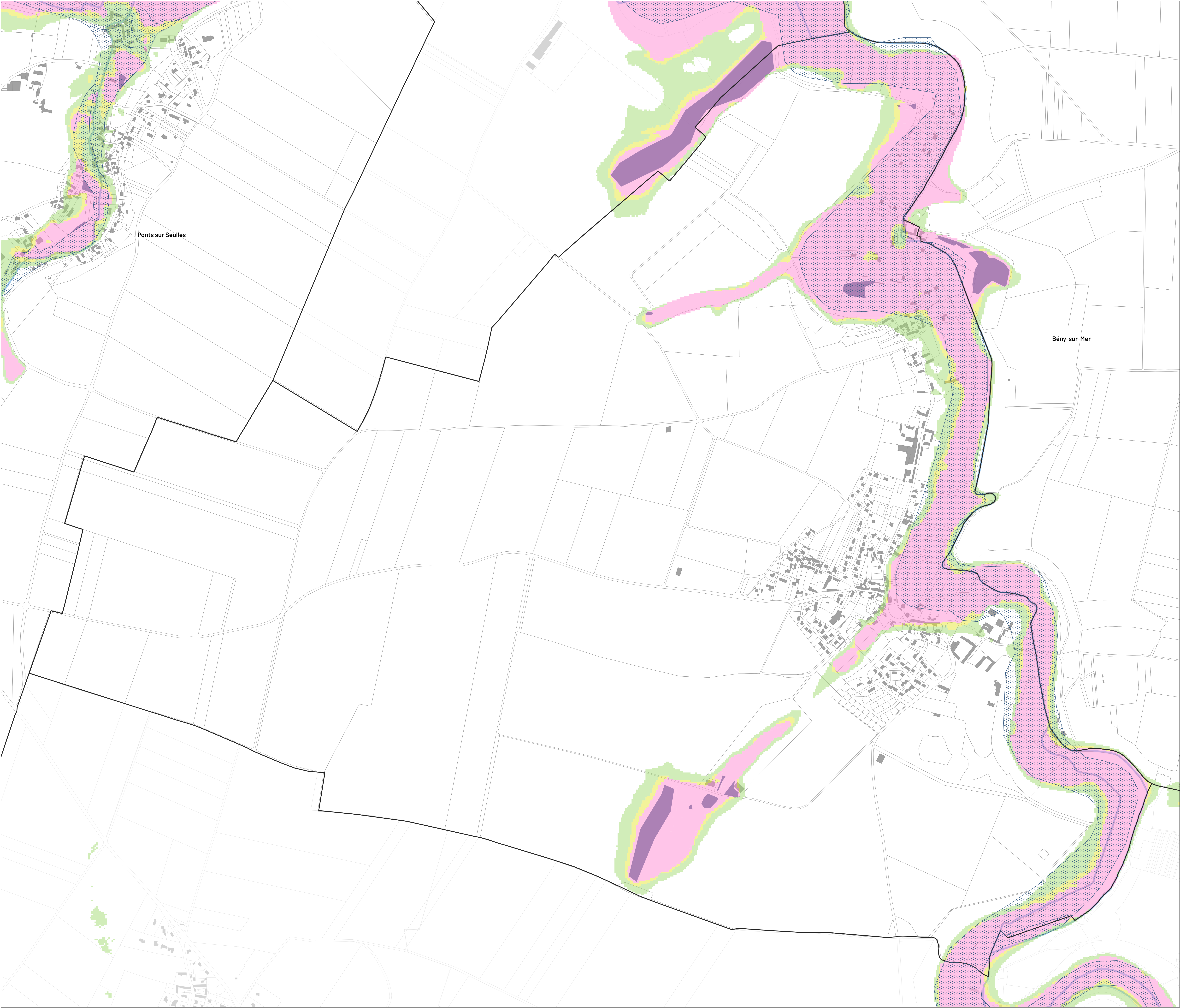
Cours d'eau

SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES

- Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)
- Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols
 - Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols
 - Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante
 - Zones de débordement constaté des nappes

SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBOREMENT DES COURS D'EAU

- Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau

Commune de FONTENAY-LE-PESNEL

PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

N

0100200 m

Sources : Cadastre DGI - IGN © BD-TOPO,
DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

Cours d'eau

**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES**

Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)

Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols

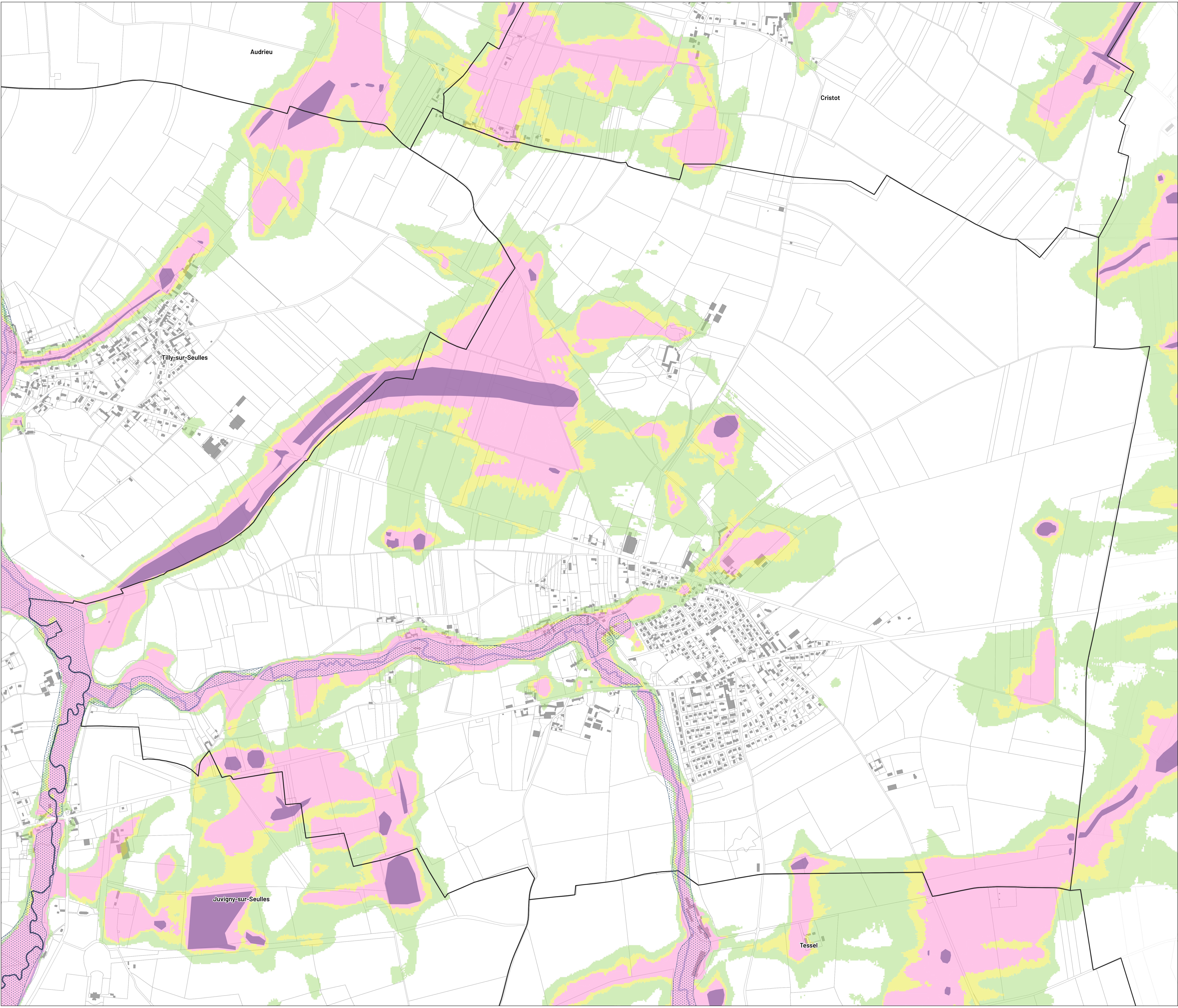
Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols

Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante

Zones de débordement constaté des nappes

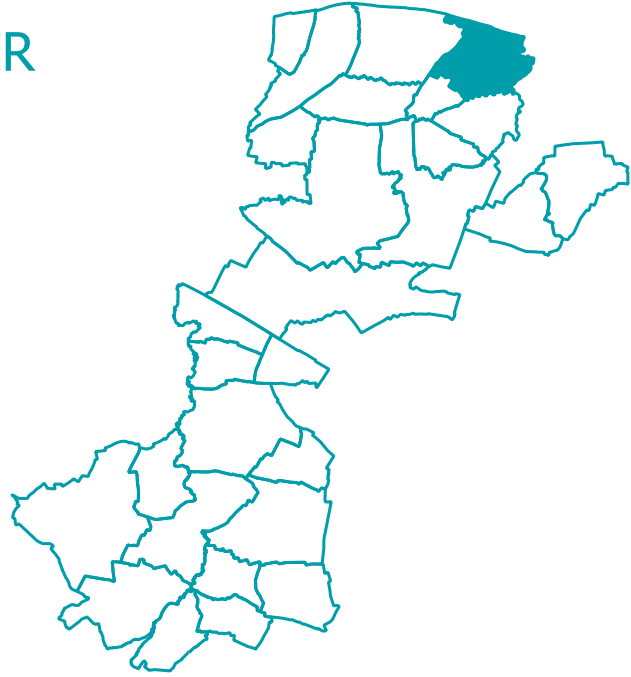
**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBORDEMENT DES COURS D'EAU**

Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau

Commune de GRAYE-SUR-MER



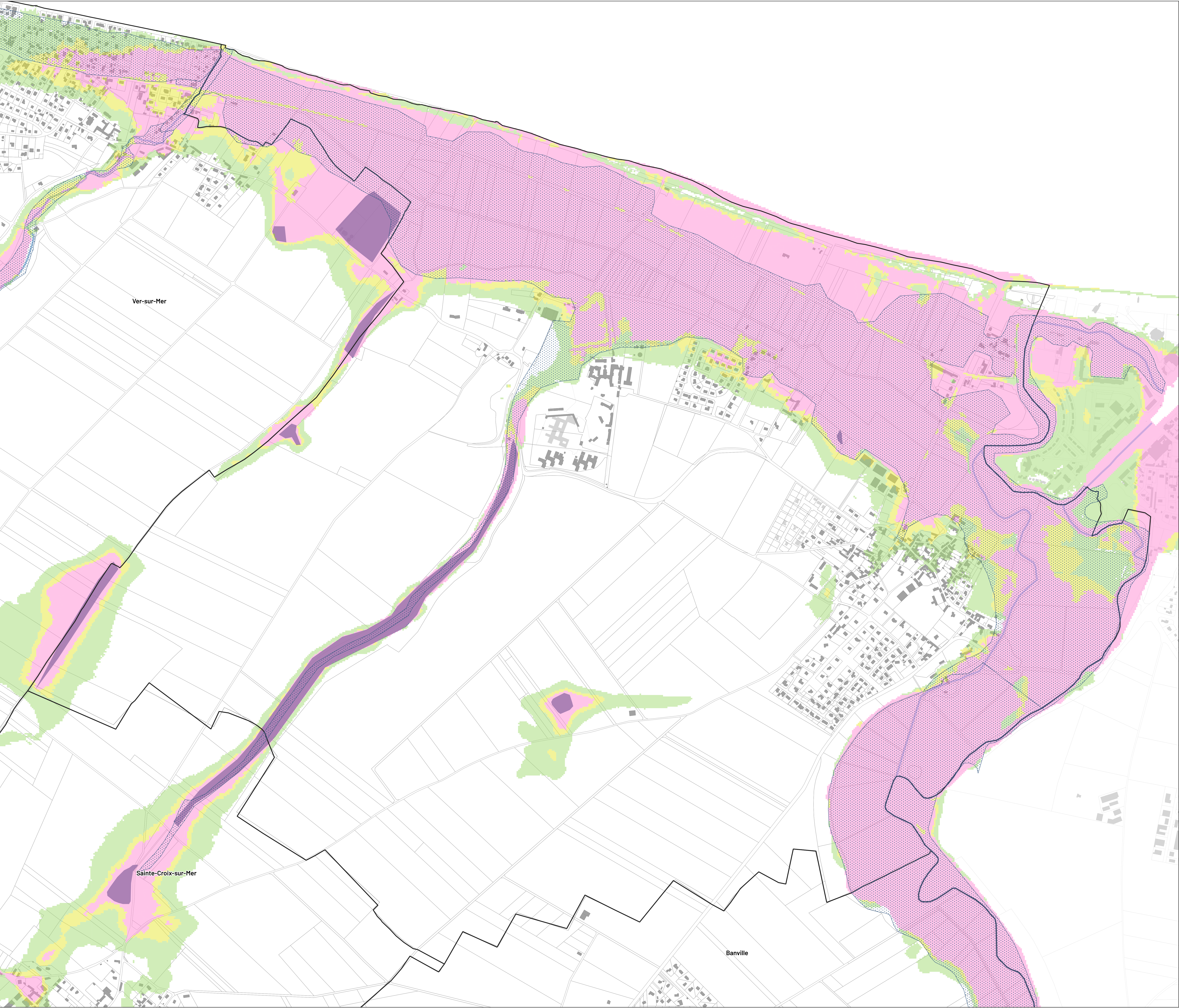
PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

N

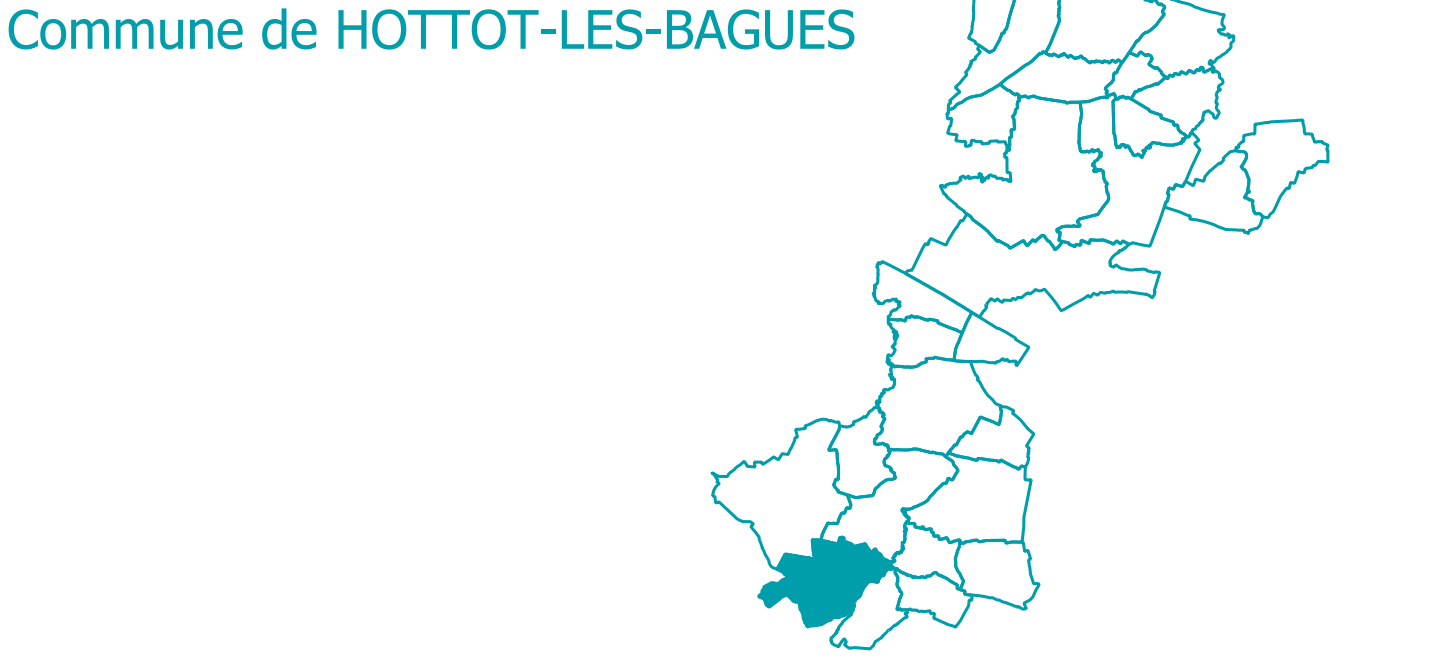
0100200 m

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO,
DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

- Cours d'eau
- SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES**
Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)
 - Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols
 - Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols
 - Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante
 - Zones de débordement constaté des nappes
- SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBORDEMENT DES COURS D'EAU**
 - Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau



PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

N 0 100 200 m

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO, DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

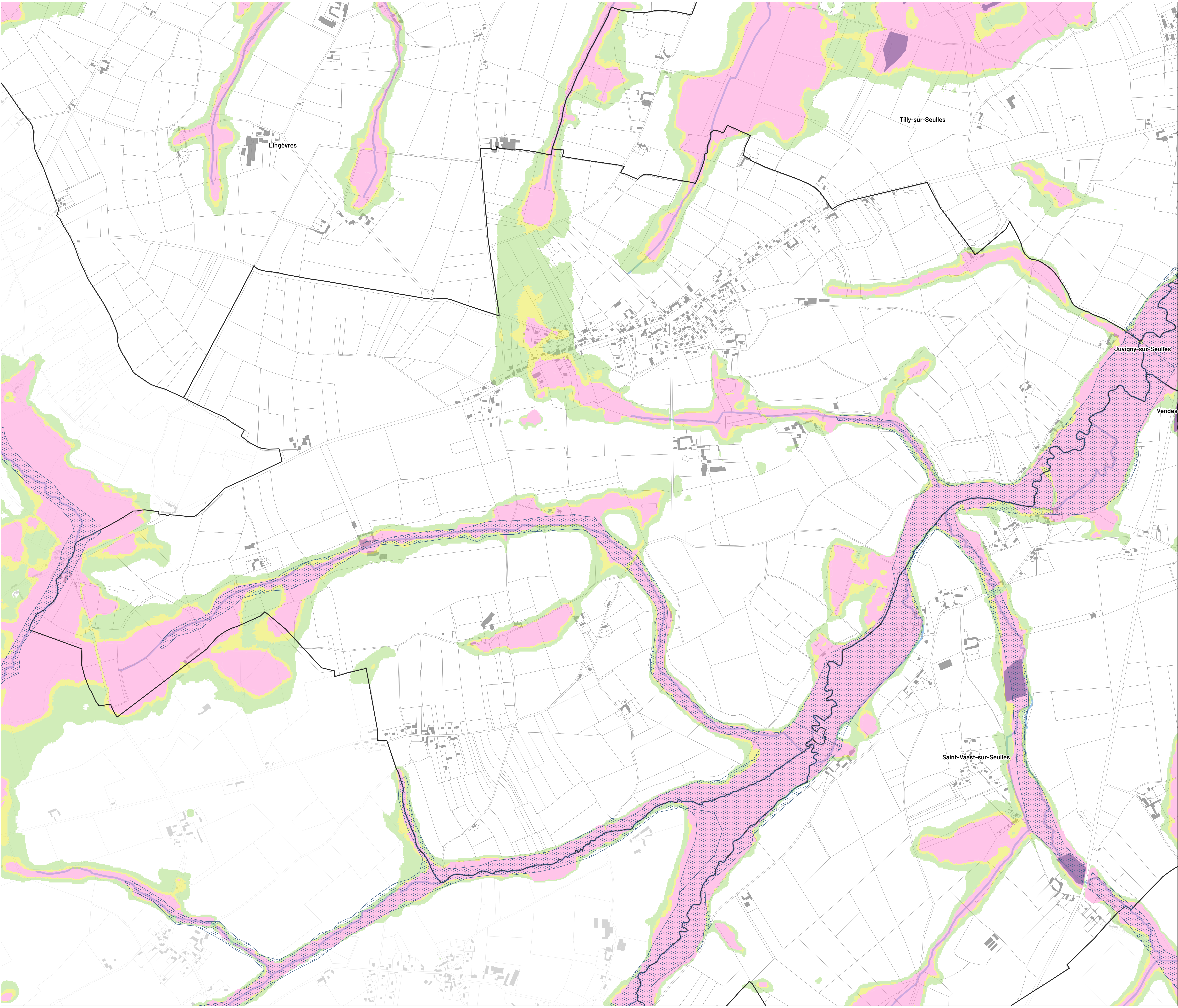
Cours d'eau

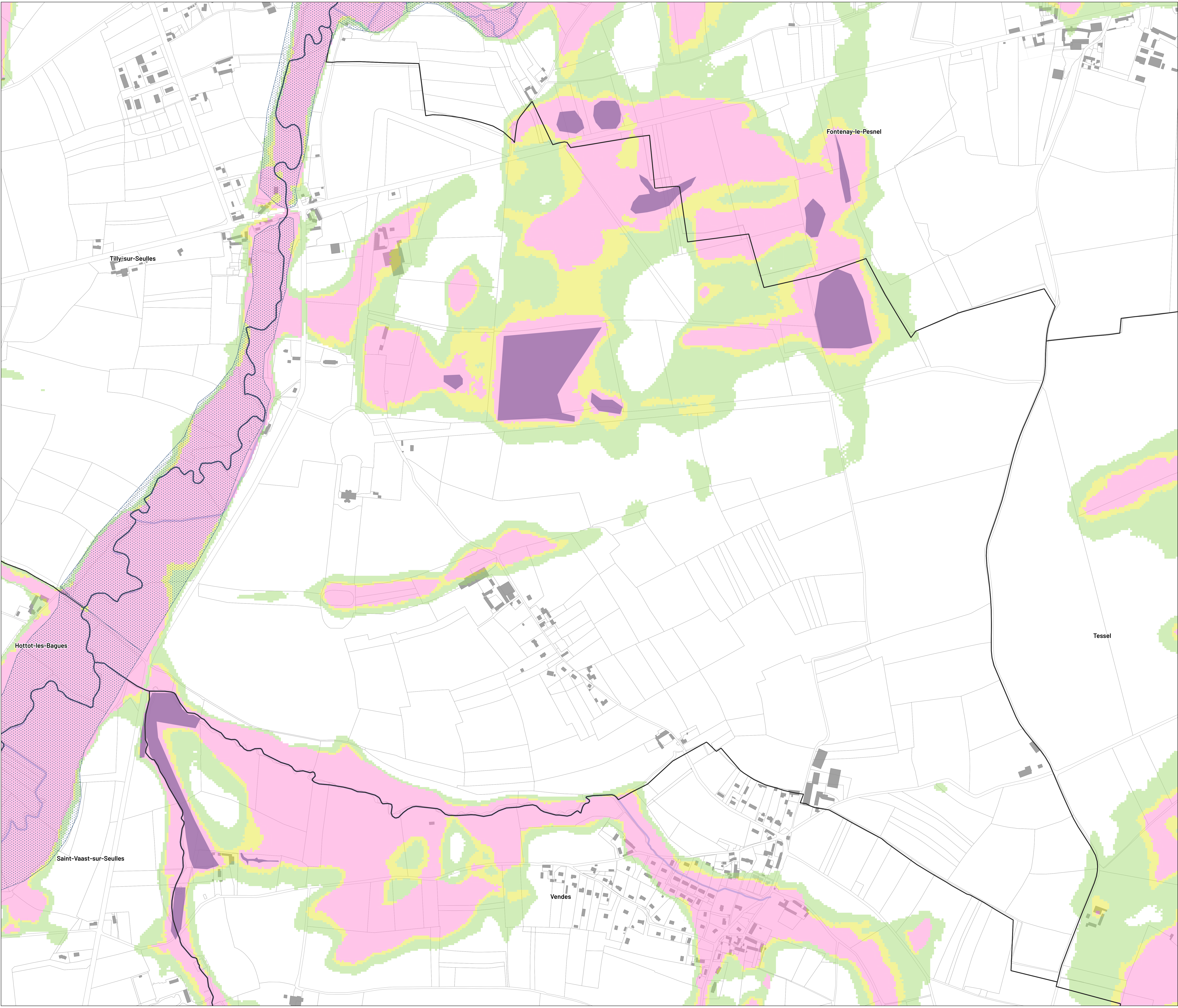
**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES**
Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)

- Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols
- Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols
- Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante

**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBORDEMENT DES COURS D'EAU**

- Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)





PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau

Commune de JUVIGNY-SUR-SEULLES

PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

N

0100200 m

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO,
DDT du Calvados

Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

Cours d'eau

**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES**

Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)

Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols

Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols

Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante

Zones de débordement constaté des nappes

**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBOREMENT DES COURS D'EAU**

Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau

Commune de LINGEVRES

PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

N

0 100 200 m

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO,
DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

Cours d'eau

**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES**

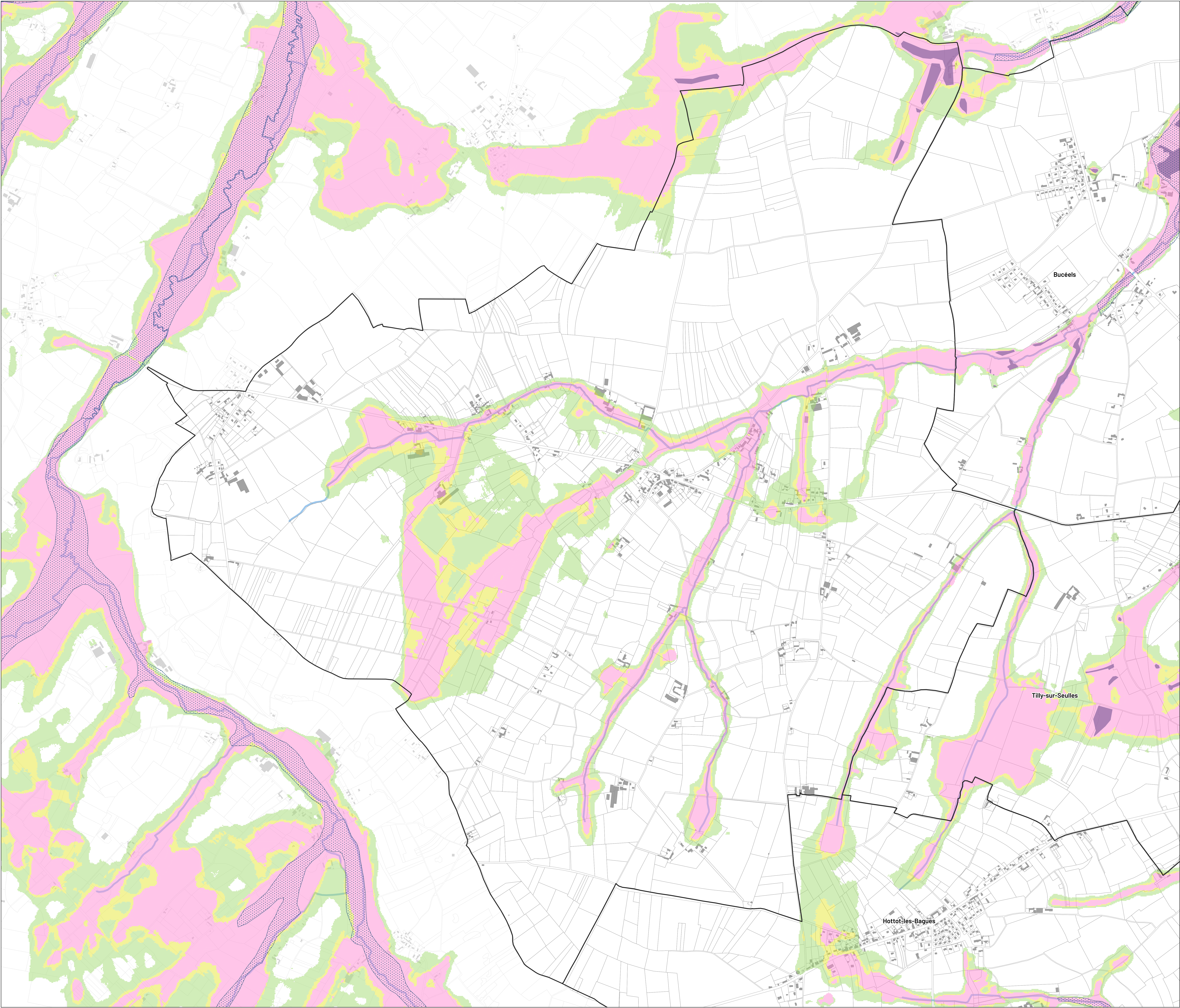
Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)

Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols

Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols

Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante

Zones de débordement constaté des nappes



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau

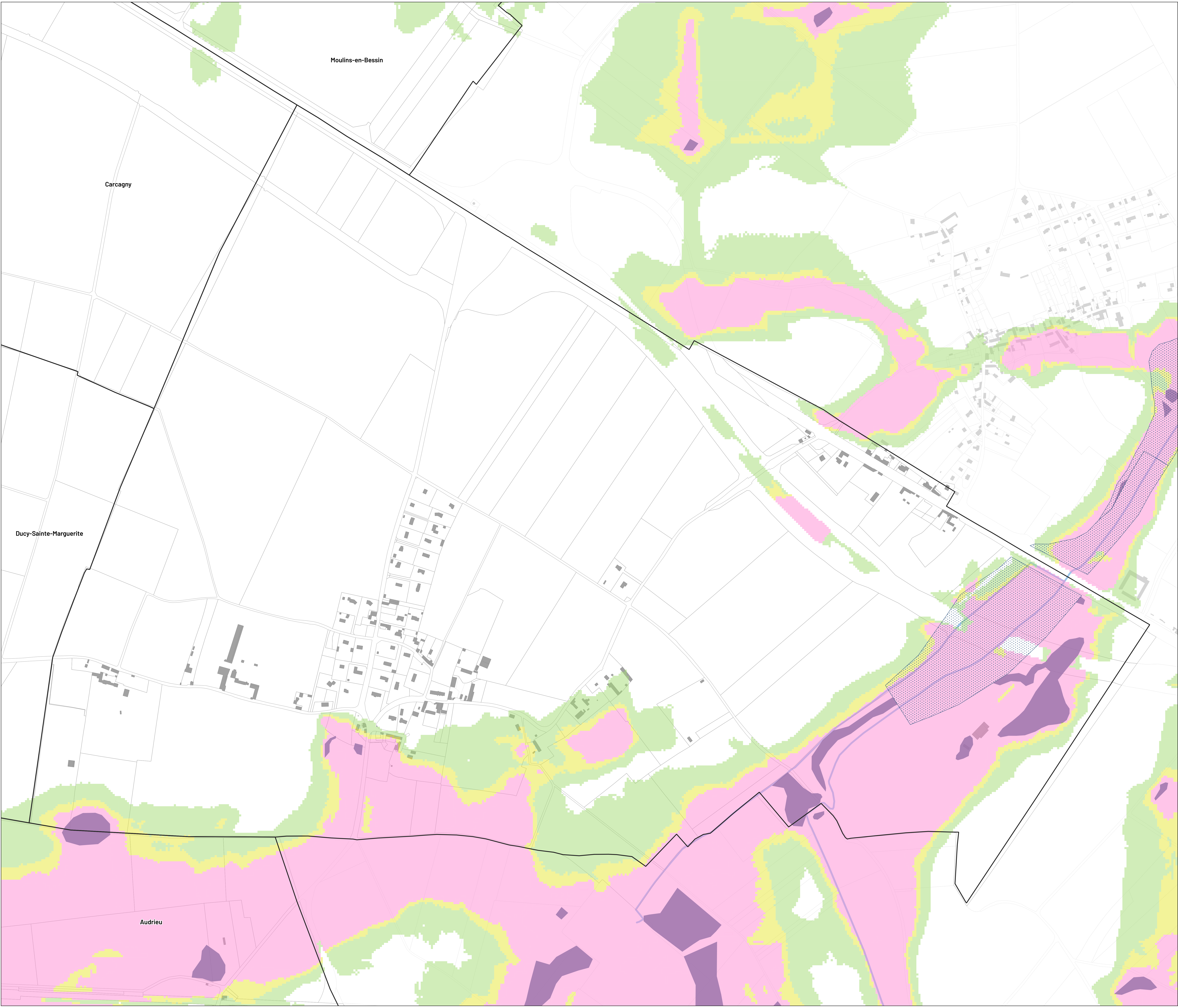
Commune de LOUCELLES

PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO,
DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

Cours d'eau

**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES**
Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)
Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols
Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols
Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante
Zones de débordement constaté des nappes
**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBOREMENT DES COURS D'EAU**
Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau

Commune de MEUVAINES

PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

N

0100200 m

Sources : Cadastre DGI - IGN® BD-TOPO, DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

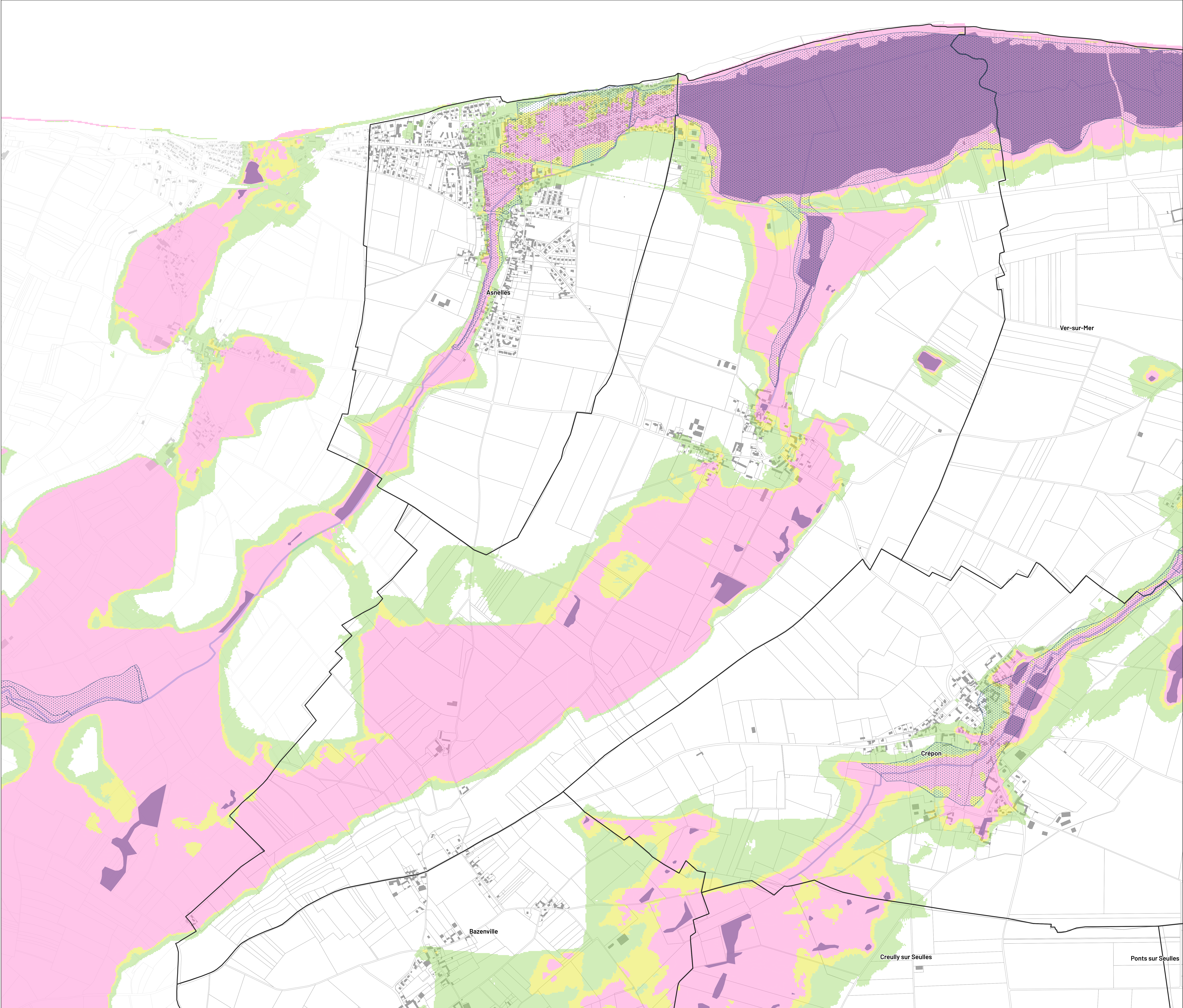
Cours d'eau

**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES**
Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)

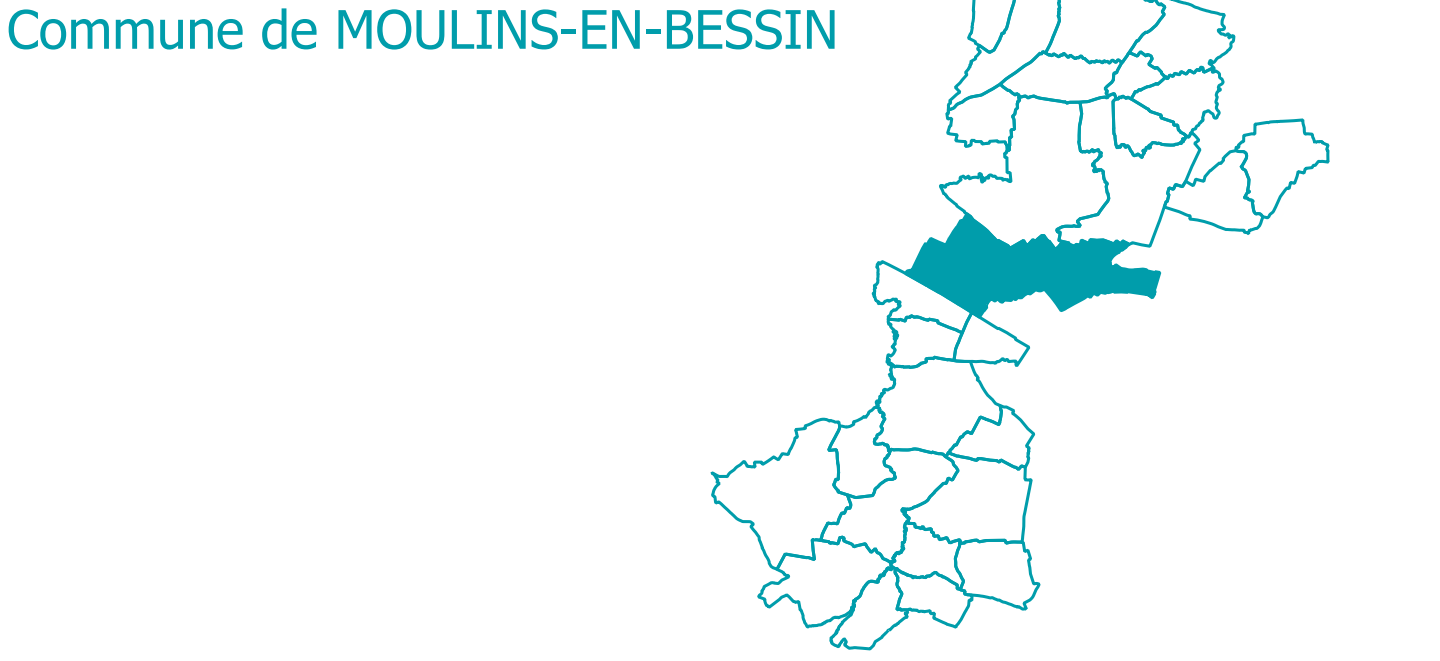
- Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols
- Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols
- Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante
- Zones de débordement constaté des nappes

**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBORDEMENT DES COURS D'EAU**

- Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau



PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

N 0 100 200 m

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO, DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

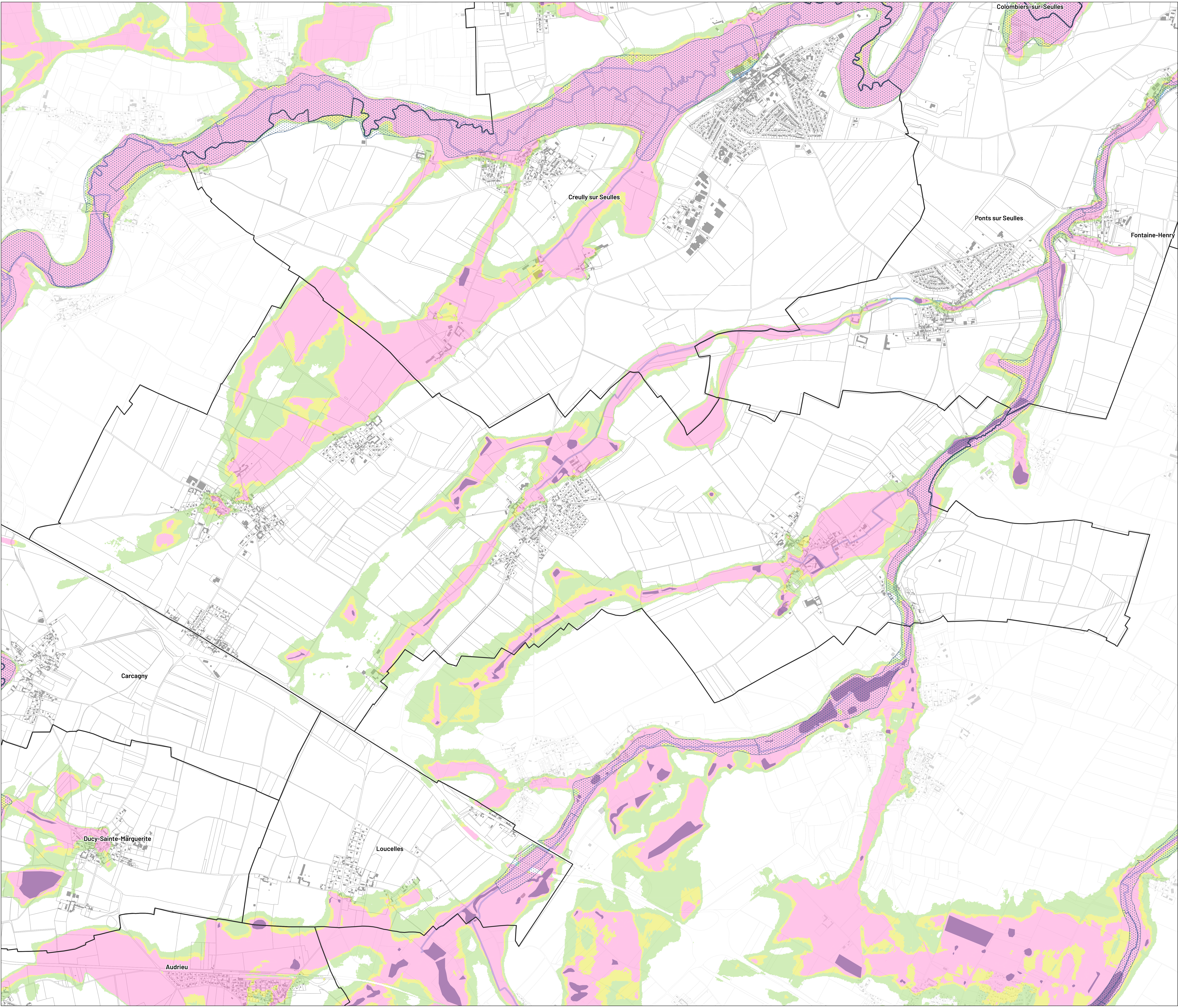
Cours d'eau

**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES**
Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)

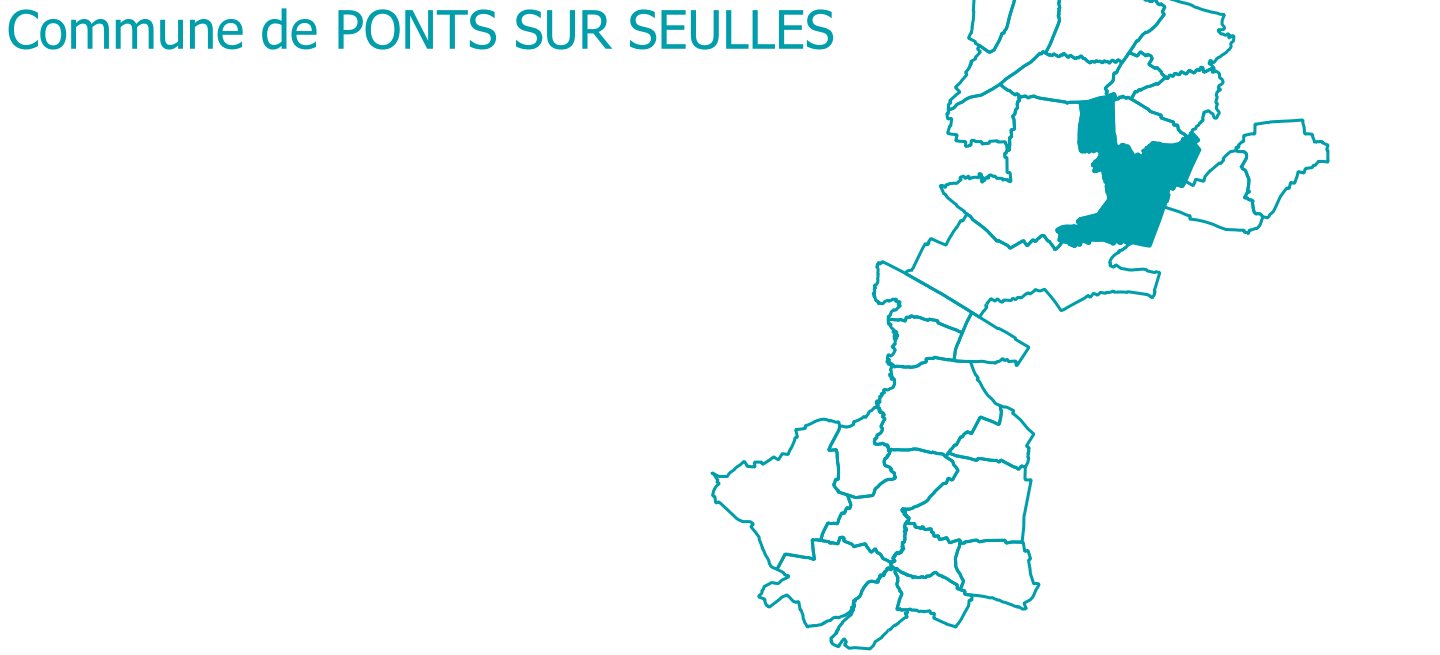
- Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols
- Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols
- Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante
- Zones de débordement constaté des nappes

**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBORDEMENT DES COURS D'EAU**

- Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)



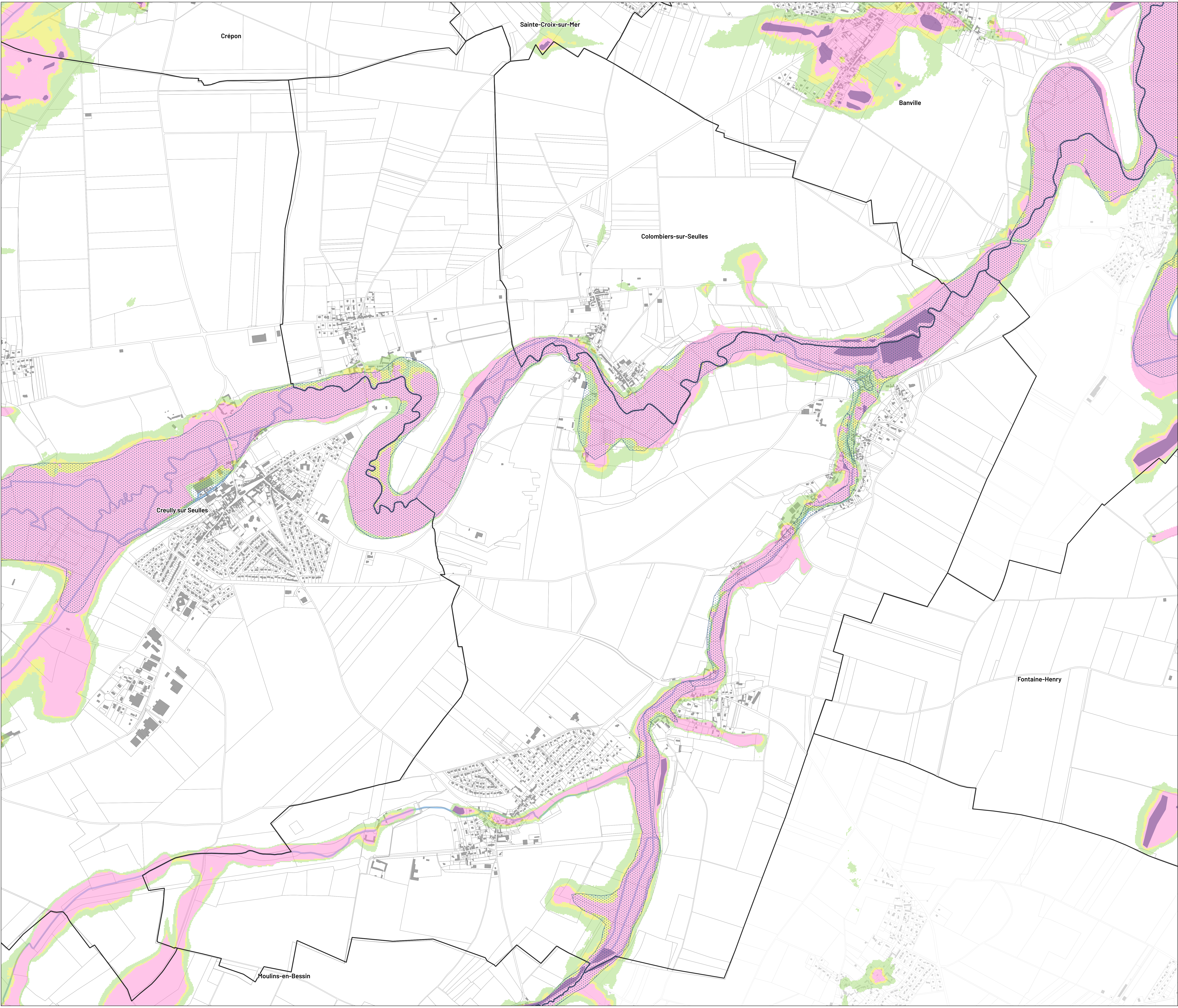
PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau



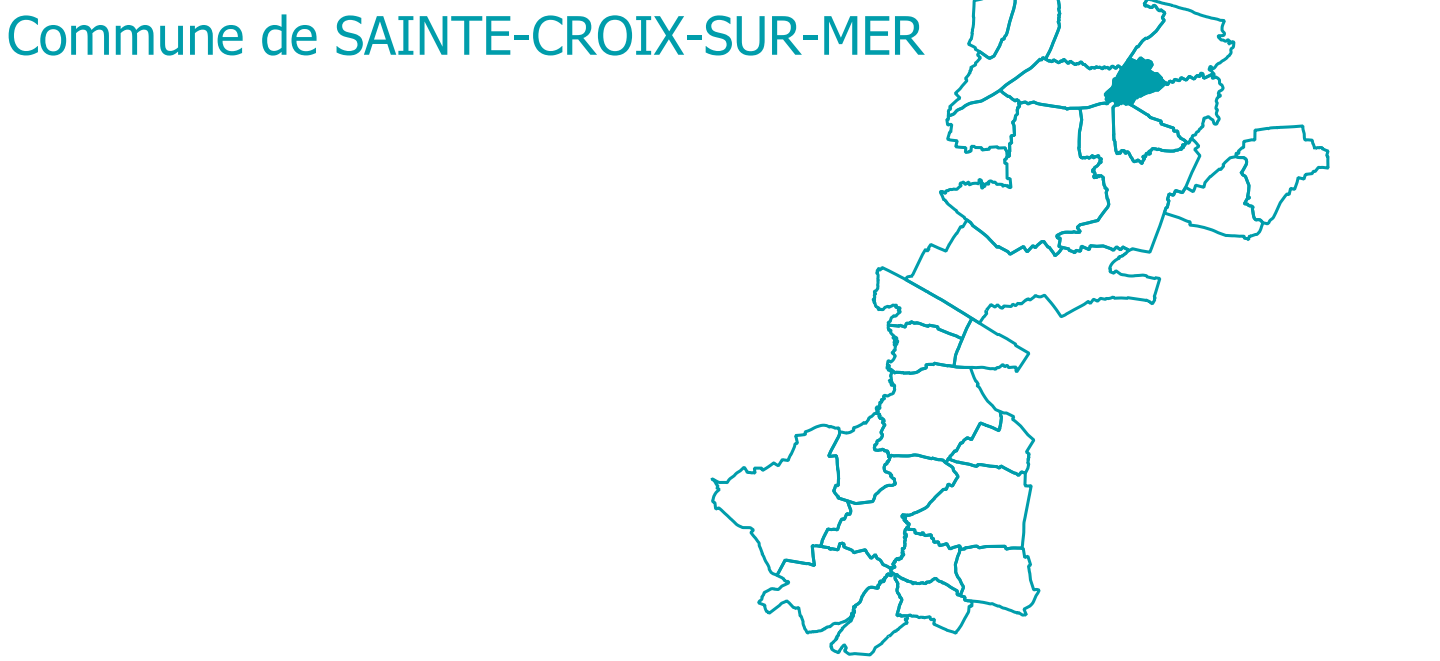
PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO,
DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

- Cours d'eau
- SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES**
Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)
 - Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols
 - Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols
 - Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante
 - Zones de débordement constaté des nappes
- SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBORDEMENT DES COURS D'EAU**
 - Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau



PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

N

0100200 m

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO, DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES

Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)

Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols

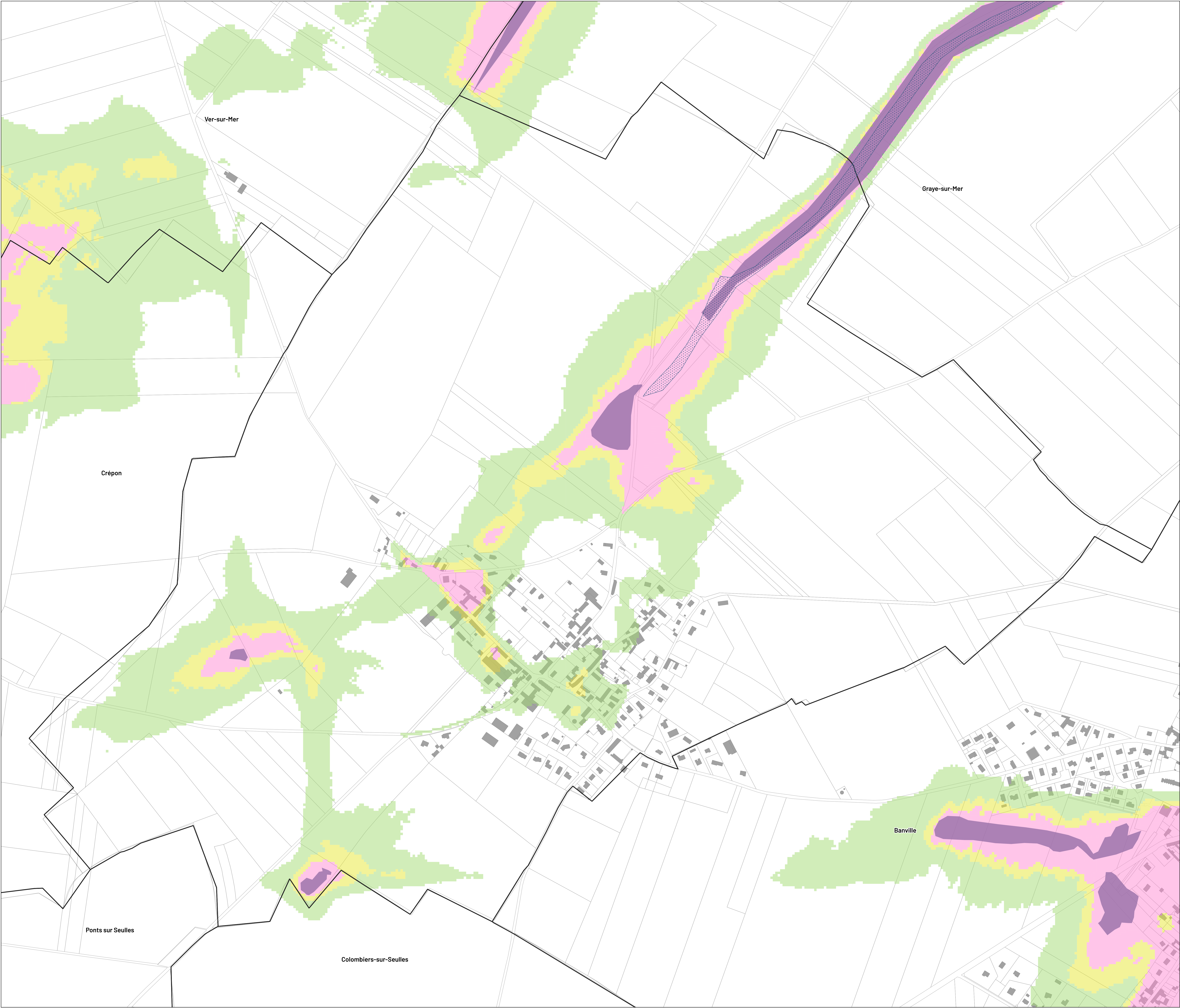
Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols

Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante

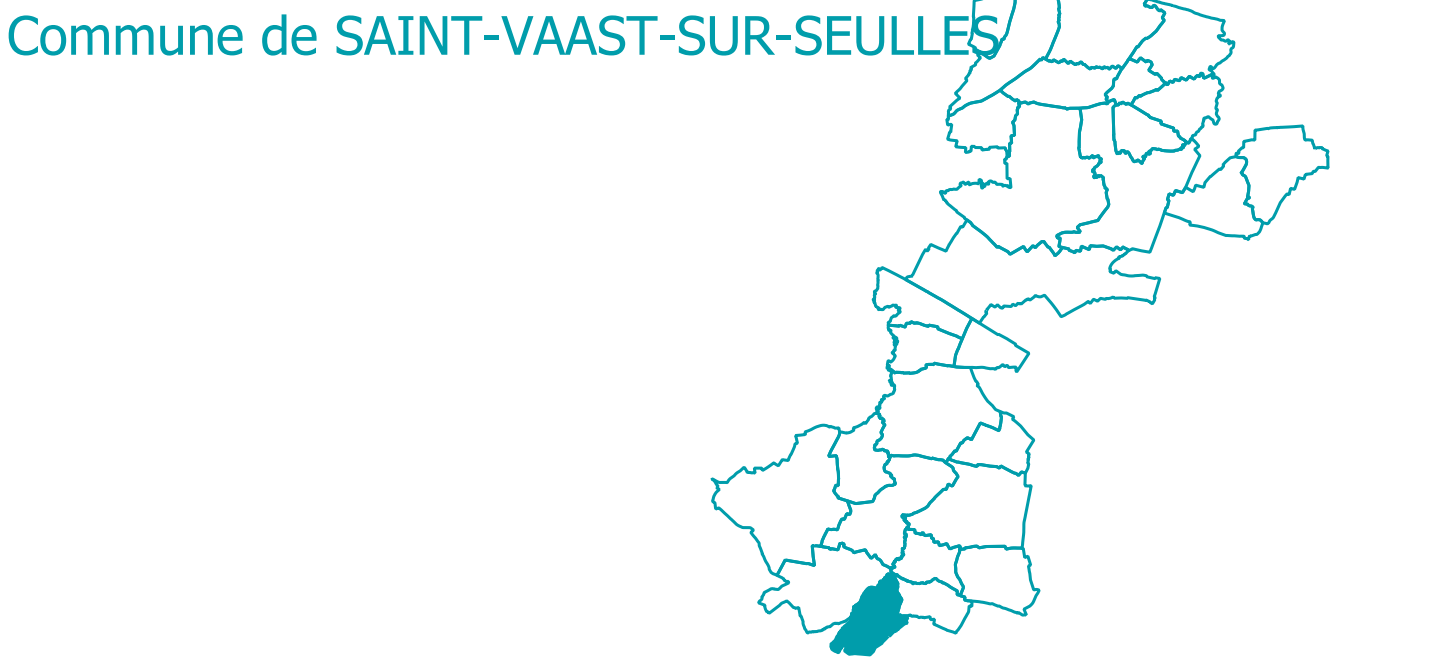
Zones de débordement constaté des nappes

SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBORDEMENT DES COURS D'EAU

Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau



PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO,
DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

N

0100200 m

Cours d'eau

**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES**

Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)

Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols

Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols

Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante

Zones de débordement constaté des nappes

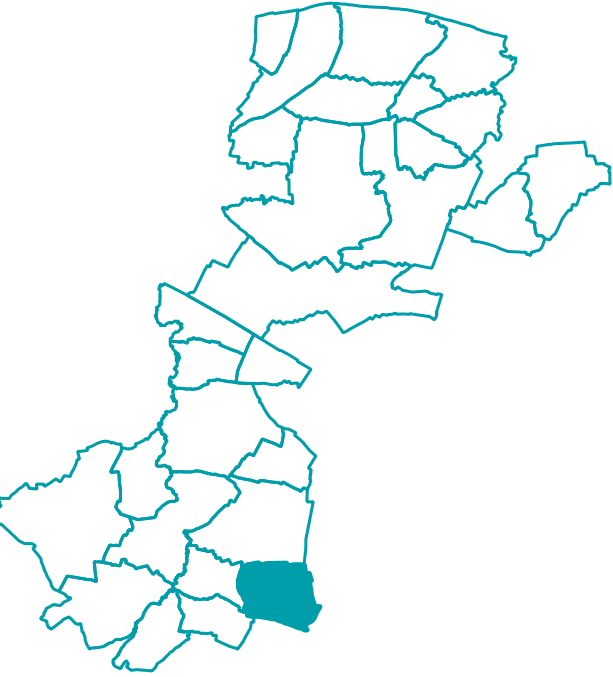
**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBOREMENT DES COURS D'EAU**

Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau

Commune de TESSEL



PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO, DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025



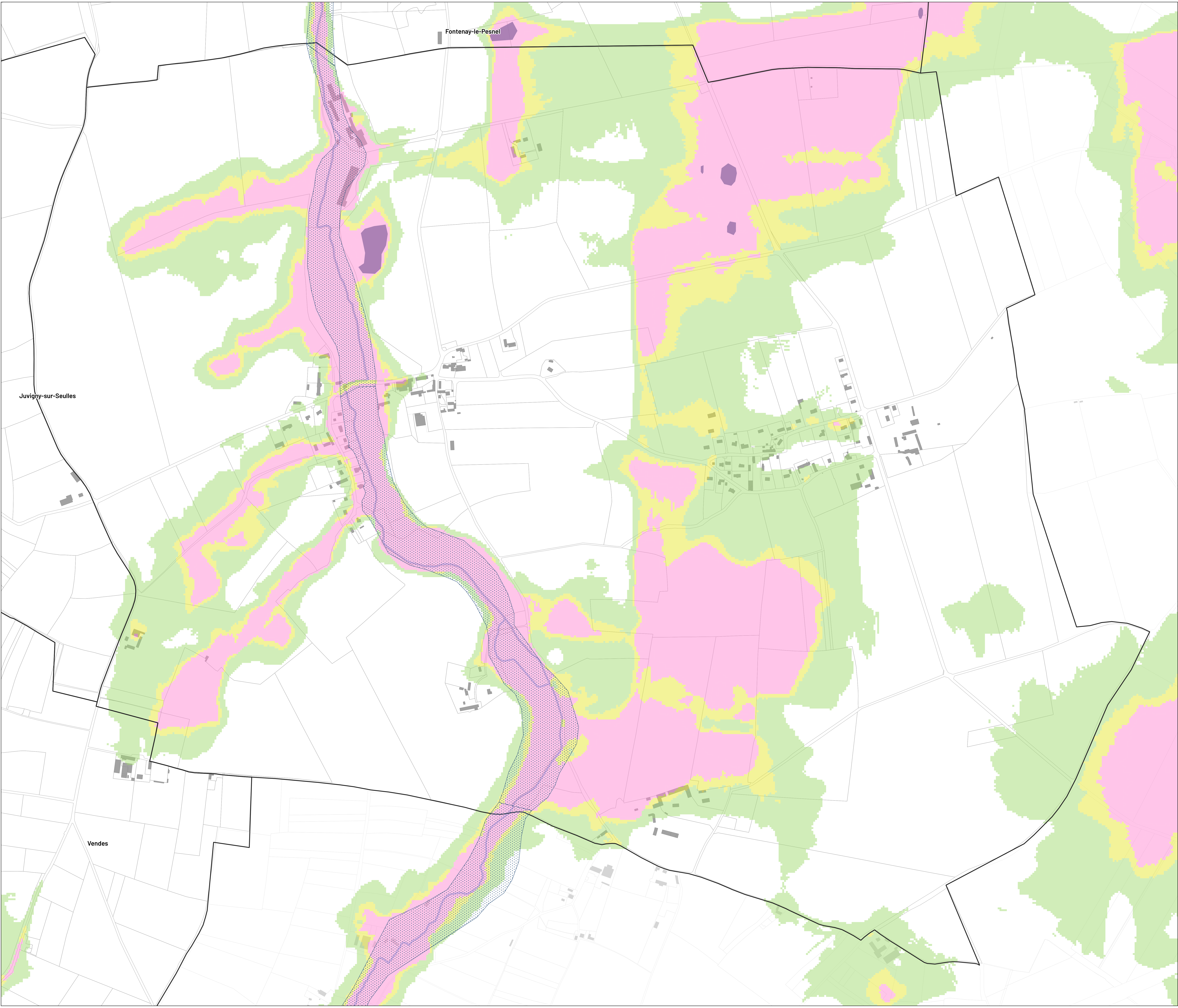
Cours d'eau

SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES

- Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)
- Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols
 - Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols
 - Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante
 - Zones de débordement constaté des nappes

SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBOREMENT DES COURS D'EAU

- Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau

Commune de TILLY-SUR-SEULLES

PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

N 0 100 200 m

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO,
DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

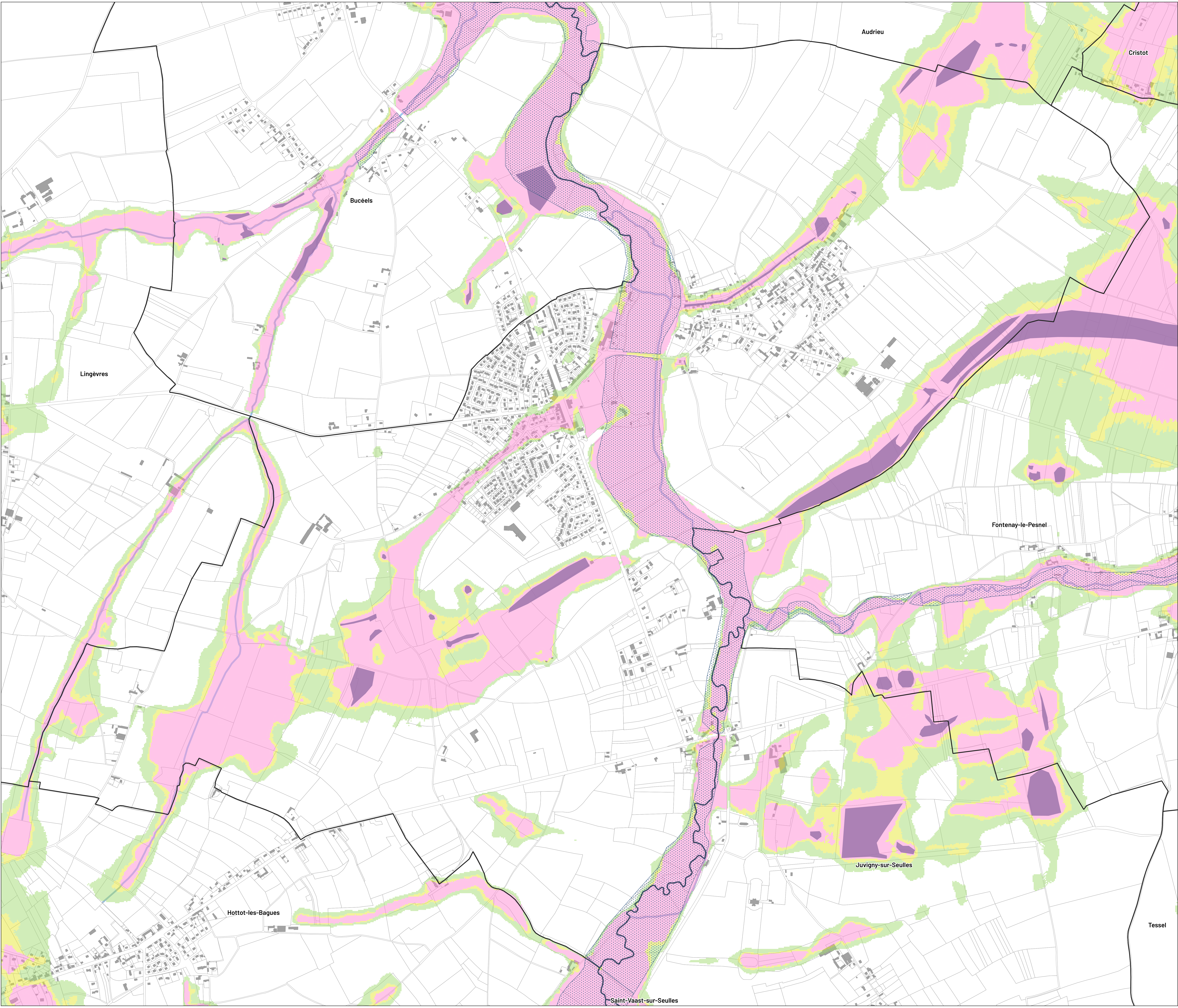
Cours d'eau

**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES**
Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)

- Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols
- Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols
- Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante
- Zones de débordement constaté des nappes

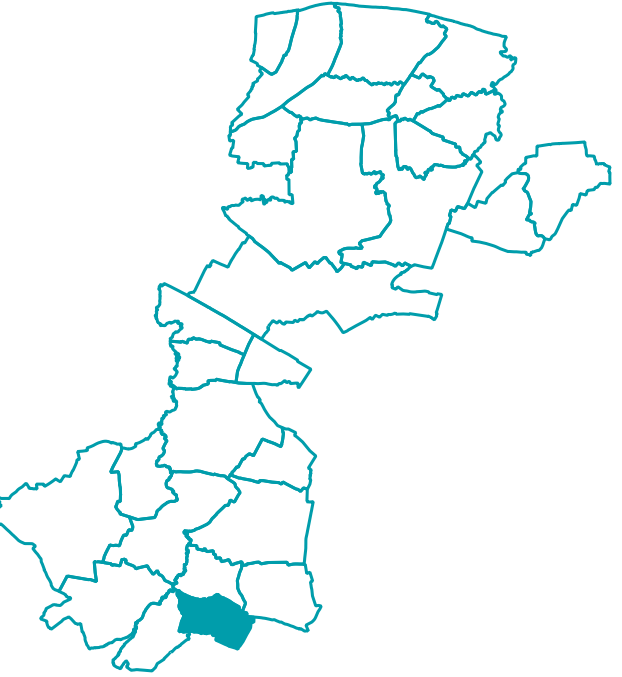
**SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBOREMENT DES COURS D'EAU**

- Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau

Commune de VENDES



PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

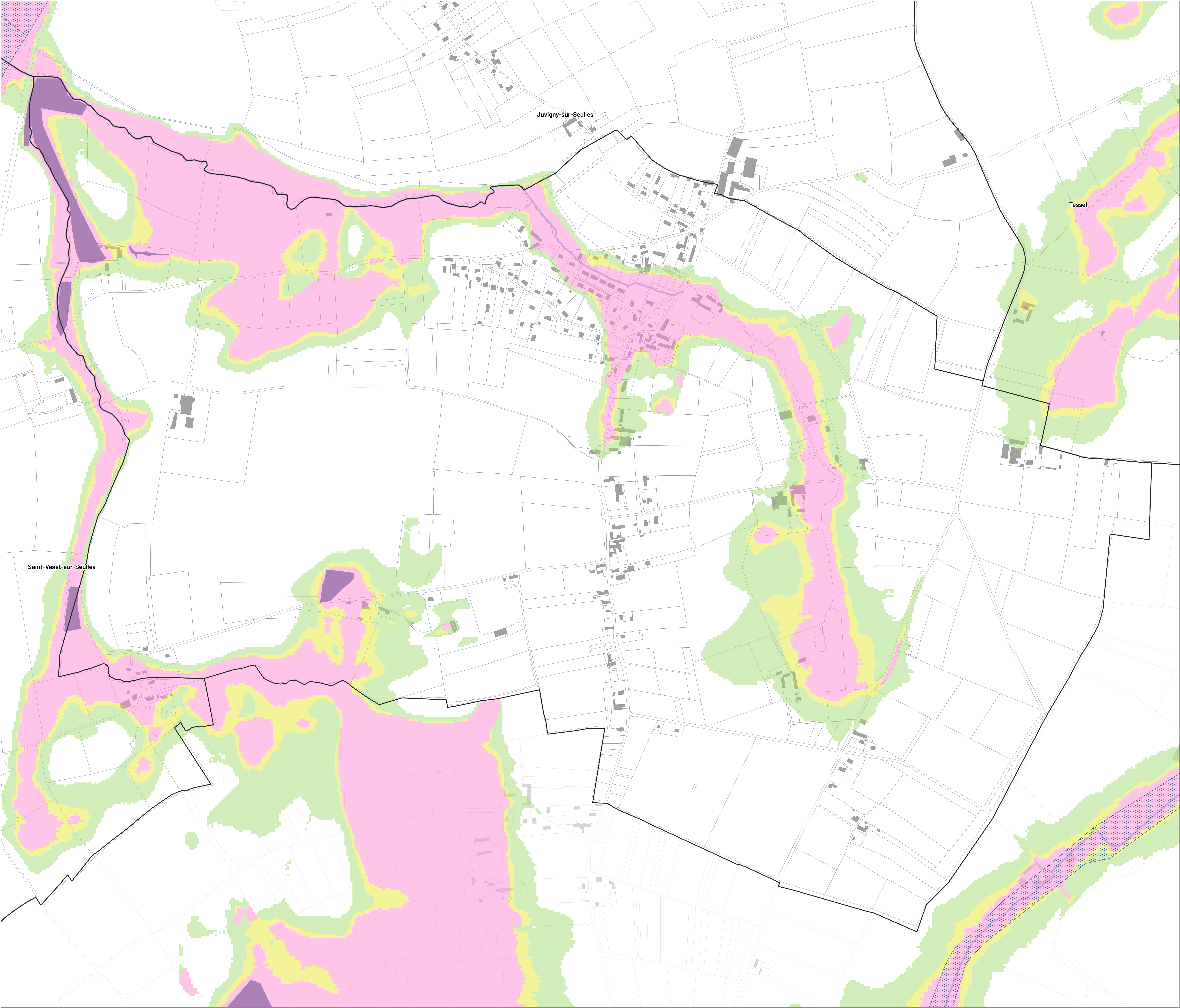
Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO, DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

N 0 100 200 m

Cours d'eau

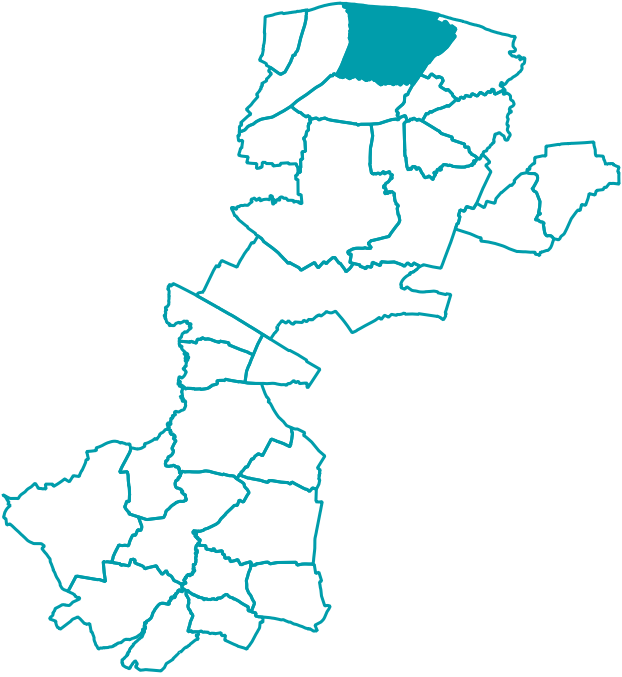
SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES

- Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)
- Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols
 - Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols
 - Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante
 - Zones de débordement constaté des nappes



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
4.3.1.a. Plan des risques naturels liés à l'eau

Commune de VER-SUR-MER



PLU arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 20 février 2025

Sources : Cadastre DGI - IGN© BD-TOPO, DDT du Calvados
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2025

N 0 100 200 m

Cours d'eau

SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR REMONTÉES DE NAPPES

- Profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux (PTEH)
- Profondeur de 1m à 2,5m - Risque pour les sous-sols
 - Profondeur entre 0,5 et 1m - Risque pour les réseaux et sous-sols
 - Profondeur inférieure à 0,5m - Nappe affleurante
 - Zones de débordement constaté des nappes

SECTEURS EXPOSÉS AUX INONDATIONS
PAR DÉBORDEMENT DES COURS D'EAU

- Périmètre de protection du risque inondation (PPRI)

